

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

16° : ALGER

25° : TAMANRASSET

p. 2

Dimanche 24 Novembre 2013 - 20 Mouharram 1435 - N° 435 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

Le Président Bouteflika reçoit le général de corps d'armée Gaïd Salah

Page 3



LE PREMIER MINISTRE À RELIZANE : Après l'agriculture, cap sur le développement industriel

Page 3



LE PRÉSIDENT DE LA CNCPPDH, INVITÉ HIER DU FORUM DE **DK NEWS**

Les 4 vérités de Ksentini

Pages 6-7



Ph. M. Naïf Kecid

La Charte pour la paix... Détentio... préventive... Droits de l'Homme... Constitution...

PRESIDENTIELLE 2014

Les partis sur le terrain

Page 4

SANTÉ

SELON LE P^r TAHAR RAYANE
L'institut national du rein opérationnel en janvier 2014

Page 5

EDUCATION BABA-AHMED : «Le ministère de l'Education et les syndicats vers une solution pour éviter le recours à la grève»

Page 3

SCIENCE et VIE

Dix aliments contre la fatigue

Pages 12-13

SOCIÉTÉ

M'SILA
Un aérodrome pour avions-taxis bientôt à Khoubana

Page 2

FOOTBALL

LIGUE 1 (12^e JOURNÉE)

Résultats :

USMA-CRB	2-0
JSS-ASO	0-1
USMH-JSK	0-0
CRBAF-MCO	0-1
CSC-JSMB	1-1
CABBA-ESS	1-1
MCEE-RCA	2-1
MOB-MCA	1-0

Page 24

ALGER

Prise à son propre piège...
Peine capitale pour meurtre avec préméditation

Page 9


Régions Nord : 16° à Alger

Temps froid et instable avec quelques averses de pluies orageuses localement assez marquées vers les régions côtières et proches côtières est en cours de journée. Des chutes de neige sur les reliefs de l'intérieur Centre et Est dépassant 1000/1200 mètres d'altitude. Les vents seront d'ouest à nord-ouest (30/50 km/h) près des côtes notamment Est. La mer sera agitée.

Régions Sud : 25° à Tamanrasset

- Des passages nuageux en cours de journée sur le Nord Saoura, le Nord Sahara et les Oasis avec localement quelques pluies orageuses. Temps voilé à localement nuageux de l'Extrême Sud-Ouest vers le Hoggar/Tassili avec quelques pluies orageuses. Ailleurs temps dégagé à partiellement voilé. Les vents seront modérés (20/40 km/h).

MILA
5.000
plants
d'arbres
mis en terre

Plus de 5.000 plants d'arbres ont été mis en terre hier au carrefour Mila-Ouled Bouhama-Sidi Khelfia, non loin du chef-lieu de la wilaya de Mila, a-t-on constaté.

Organisée sous le slogan «Un arbre pour chaque Algérien», cette campagne de reboisement, initiée au titre d'un volontariat qui se poursuivra jusqu'au 21 mars prochain, prévoit la plantation de 366.000 arbres dans cette wilaya. Des soldats de l'Armée nationale populaire (ANP), des éléments de la Sécurité de wilaya, de la Protection civile, des Scouts musulmans algériens (SMA) ont participé, aux côtés d'écoliers, à cette action entamée en présence du wali, du commandant du secteur militaire opérationnel, d'élus et de responsables locaux. Trois communes participeront, chaque semaine, à la mise en œuvre de ce programme de reboisement visant la lutte contre l'érosion du sol et l'amélioration du couvert végétal, a indiqué le conservateur des forêts de cette wilaya qui dispose d'un patrimoine forestier, représentant 12 % de sa superficie globale.

M'SILA
Un aérodrome pour avions-taxis bientôt à Khoubana



Un aérodrome pour avions-taxis sera prochainement réalisé dans la localité de Khoubana (70 km à l'est du chef-lieu de la wilaya de M'sila), a-t-on appris, hier, auprès des services de la direction des transports.

La sélection de la commune de Khoubana pour abriter cette infrastructure a été dictée par l'emplacement stratégique de cette ville au cœur de nombreuses agglomérations de la wilaya du Hodna, a précisé la même source, ajoutant que les formalités liées à la détermination avec exactitude du site de ce petit aérodrome ont été entamées la semaine dernière.

L'activité des avions-taxis de location permettra d'encourager l'activité économique dans cette wilaya de 18 175 km² et de hâter les évacuations sanitaires, selon les services de la direction des transports.

Le ministre des transports, Amar Ghoul, a récemment fait état, à Adrar, d'une «réflexion profonde» engagée autour du lancement d'avions-taxis en Algérie, notamment dans les régions des Hauts-Plateaux et du Sud dont les marchés seront ouverts aux investisseurs publics et privés.

AUJOURD'HUI ET DEMAIN À DJENANE EL MITHAK

Interpol et la Fifa deux invités de marque au séminaire régional de la DGSN sur l'intégrité dans le sport

Sous la présidence du général-major Directeur général de la Sécurité nationale, la DGSN organise en collaboration avec l'Organisation internationale de police criminelle (Interpol) et la Fédéra-



tion internationale de football (FIFA) aujourd'hui et demain, à la résidence de Djenane El Mithak, un séminaire régional portant sur l'intégrité dans le sport.

No comment

LE PRÉSIDENT DE LA FAF M. RAOURAOUA L'A AFFIRMÉ



BARAKI
Campagne de sensibilisation pour la protection de l'environnement

La campagne de sensibilisation pour la protection de l'environnement lancée hier à Baraki et aux Eucalyptus (Alger) a eu un écho favorable auprès des citoyens et des associations, a constaté l'APS.

Enfants et parents ont contribué à l'embellissement de leur quartier, à travers la plantation d'arbres pour l'aménagement de l'espace vert du quartier, selon Ammi Kadour, un retraité de la cité Benghazi à Baraki. Le député chargé des affaires techniques à l'APC Zouita Sofiane a, dans ce cadre, précisé qu'un budget sera consacré à l'aménagement d'une aire de jeu pour répondre aux besoins des citoyens.

Un autre habitant du quartier a indiqué que ces enfants ont contribué, en collaboration avec l'association des amis de l'environnement durable depuis 2004, à l'aménagement de l'espace vert réalisé par l'association. Le président de l'association des amis de l'environnement durable, Messaoud Saâdi a souligné que la campagne de sensibilisation sera couronnée par le «Prix vert du quartier le plus propre», une initiative qui consiste à effectuer une opération d'assainissement de grande envergure dans les quartiers de Benghazi à Baraki, de Ouled El Hadj aux Eucalyptus et autres durant la période allant du 23 novembre au 20 décembre.

FONDS DE LA ZAKAT
Une contribution avérée à la création d'emplois



La «contribution avérée» du fonds de la zakat à la création d'emplois en Algérie a été mise en exergue, hier à Skikda, par M. Mohamed Boudjellal, expert international en économie et finances islamiques. S'exprimant en marge d'une rencontre donnant le coup d'envoi de la 12^e campagne de la zakat dans cette wilaya, M. Boudjellal a rappelé que ce fonds, institué en 2003, a permis de créer, en Algérie, quelque 10.000 emplois. Le même expert a précisé à l'APS que les sommes collectées par le fonds de la zakat sont «en augmentation d'une année à une autre» grâce, notamment, aux actions de sensibilisation entreprises, notamment à travers les mosquées. Plus de 60 millions de dinars ont été collectés par le Fonds de la zakat à Skikda au titre de la 1^{re} campagne, a indiqué, de son côté, M. Ali Belabbas, directeur des Affaires religieuses et des waqfs de cette wilaya, faisant savoir que 50 % du montant global ont permis de venir en aide à 3.732 familles nécessiteuses.

Il a ajouté que 37 % de ce montant ont été consacrés aux crédits bonifiés ayant permis de financer 57 projets génératrices d'emplois dans des domaines divers comme la menuiserie, la couture et la confection de gâteaux traditionnels.

MERCREDI 27 NOVEMBRE À L'INSTITUT ITALIEN D'ALGER
Expo d'artisanat «Casbah, une page d'histoire et d'amitié»

L'institut culturel italien d'Alger en collaboration avec l'Union général des commerçants et artisan algériens (UGCAA), la Fédération des artisans et d'artisanat traditionnel et l'Association Casbah d'Alger, organisent avec la présence honorifique de l'Association des femmes de diplomates en Algérie, l'Expo d'artisanat «Casbah, une page d'histoire et d'amitié».

L'exposition qui sera à l'honneur de la créatrice d'arts Farida Insema, aura lieu mercredi 27 novembre à partir de 16h à la salle polyvalente de l'Institut culturel italien d'Alger, 4 rue Yahia Mazouni, El Biar.

Le Président Bouteflika reçoit le général de corps d'armée Gaïd Salah

Le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a reçu hier le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP).

● Lors de cette audience, le général

de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, a présenté au Président de la République un exposé sur ses activités à la tête d'une délégation militaire aux Emirats arabes unis et au Qatar où il a eu une série de rencontres dans le cadre de la coopération militaire. Le général de corps d'armée Ah-

med Gaïd Salah a assisté à la 13^e édition de la Foire internationale de l'aviation, tenue du 17 au 21 novembre dernier à Dubaï.

● Il a présenté d'autre part, un exposé au chef de l'Etat sur les activités des forces armées et la situation sécuritaire globale du pays et sur les frontières.



MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE VISITE DE M. SELLAL À RELIZANE : Après l'agriculture, cap sur le développement industriel

Après l'agriculture, la wilaya de Relizane déploie actuellement des efforts importants pour devenir un grand pôle industriel de l'ouest du pays. Lors de sa visite dans la wilaya de Relizane hier samedi, c'est à peu près cette image grande nature qui a été dévoilée au Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal.



Boualem Branki

Quelque peu oubliée, sinon écrasée par la «notoriété» des wilayas voisines, comme Chlef, Mostaganem et Oran, la wilaya de Relizane a donc tenu à dévoiler au chef de gouvernement et l'importante délégation ministérielle qui l'accompagnait ses principaux atouts économiques, ses grandes potentialités industrielles. Car en marge de l'inauguration et l'inspection de projets de développement socio-économique, la wilaya de Relizane a déroulé au Premier ministre ses potentialités : une agriculture prospère, une industrie légère en voie de donner à la région une autre vocation, celle de bassin industriel.

Faut-il ici rappeler que Oued Rhiou et Mohammadia, deux communes de la wilaya de Relizane, sont depuis longtemps réputées pour la qualité «haut de gamme» de leurs produits maraîchers et fruitiers, dont les agrumes et le melon ? Avec ces produits, les agriculteurs de la wilaya de Relizane se sont également spécialisés dans la production de pomme de

terre et l'élevage ovin, ce qui en fait une des régions les plus prospères économiquement de la partie ouest du pays.

M. Sellal a ainsi été convié durant cette visite de travail, après celle effectuée jeudi à Chlef, à soutenir un effort local particulier pour l'amélioration des conditions sociales des populations de cette partie du pays. D'autant que la wilaya de Relizane, qui a également terriblement souffert des affres du terrorisme est considérée comme une wilaya martyre, et est en passe de devenir un véritable bassin industriel avec une foultitude de projets en cours de réalisation.

Et, sur ce chapitre en particulier, des exposés ont été présentés à M. Sellal sur les projets en cours de réalisation dont celui du complexe des industries agroalimentaires d'un investissement de 4,3 milliard de DA, lancé en chantier en juin dernier et le futur complexe de métallurgie d'un investissement de 4,9 milliards DA et d'une capacité de production de 2 millions tonnes/an, qui sera réceptionné en 2015 et qui emploiera 2 100 travailleurs. Le projet d'un complexe textile conclu entre la SGP des

industries manufacturières et le groupe turc Taipa a été également présenté au Premier ministre comme étant un projet industriel structurant pour la région avec une offre de 25 000 postes d'emplois. D'autres projets industriels, en cours de réalisation ou encore «dans les cartons» ont été également présentés au Premier ministre. Relizane, la wilaya qui avait pour vocation l'agriculture, semble ainsi s'intéresser également au volet du développement des industries et des investissements dans un secteur considéré à juste titre comme l'un des vecteurs de la croissance économique.

Une chose est sûre : la visite du Premier ministre dans la wilaya de Relizane a été en fait une aubaine pour les responsables locaux comme pour démontrer que cette partie de l'Algérie n'est pas seulement une des régions les plus productives de produits agricoles très prisés, comme le melon, les agrumes ainsi que ses délicieuses olives de table, mais aussi et surtout une des futures grandes zones industrielles du pays. Une belle revanche sur les hordes terroristes et leur projet obscurantiste.

EN MARGE DE LA VISITE DU PREMIER MINISTRE

ILS ON DIT : Ghoul : «20 wilayas bénéficieront du tramway à l'avenir»

Le ministre des Transports, Amar Ghoul, a annoncé samedi à Relizane que 20 wilayas seront desservies à l'avenir par le tramway. «La wilaya de Relizane qui fait l'objet d'une étude pour la réalisation de cette structure est concernée par cette desserte», a précisé M. Ghoul dans une déclaration à la presse en marge d'une visite de travail et d'inspection effectuée par le Premier ministre Abdelfmalek Sellal dans cette wilaya.

Il est «inconcevable», a-t-il dit, de continuer à rouler en voiture au milieu des embouteillages inextricables que connaissent nos routes, soulignant la nécessité de réfléchir à l'utilisation de moyens de transport collectifs comme le métro, le tramway et le train. Le ministre a rappelé que le parc automobile en Algérie qui compte actuellement plus de 7 millions de véhicules, atteindra vers 2030, 21 millions de voitures après avoir été évalué à deux millions seulement en 2000.

M. Ghoul a indiqué, par ailleurs, qu'un projet de transport scolaire collectif est à l'étude, affirmant que tous les pays du monde en disposent. «Une orientation qui englobera, a-t-il précisé, le transport scolaire en zones rurales qui en souffrent énormément», ajoutant que son département travaille avec les ministères de l'Education et de l'Intérieur et des collectivités locales pour résoudre ce problème.

Pour la capitale, M. Ghoul a révélé l'existence d'un programme d'extension du métro, du tramway et du train affirmant qu'il est question également d'améliorer les services au niveau des stations en les dotant de toutes les commodités.

Baba-Ahmed : «Le ministère de l'Education et les syndicats s'acheminent vers une solution pour éviter le recours à la grève»

Le ministère de l'Education nationale et les syndicats du secteur s'acheminent vers une solution à même d'éviter le recours à la grève, annoncée pour les prochains jours dans les établissements scolaires, a indiqué samedi à Relizane le ministre du secteur, Abdelaït Baba-Ahmed.

«Nous nous acheminons, ministère et syndicats, vers une solution qui annulerait le recours à la grève (dans les écoles). Le dialogue avec les différents partenaires sociaux n'a jamais été rompu», a déclaré à la presse M. Baba-Ahmed en marge de la visite de travail qu'effectue le Premier ministre, Abdelfemalek Sellal, à la wilaya de Relizane. Le ministre a souligné que son département a «toujours privilégié le dialogue», précisant dans ce sens que «le ministère reçoit deux syndicats par semaine». «Ce sont les représentants des syndicats qui ont émis le souhait que ces rencontres soient bilatérales», a précisé le ministre, assurant que les différents dossiers, soumis au dialogue, avancent de manière «très positive».

Un cheval barbe offert au Président de la République

Un cheval barbe pur-sang, offert au Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a été remis samedi au centre équestre Ahmed-Benbella de Relizane au Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal. Le pur-sang qui porte le nom de «Moun» a été remis par le président du club équestre de Relizane. Le Premier ministre, qui effectue une visite de travail dans la wilaya, a suivi un exposé sur l'équitation au niveau du centre équestre

Ahmed-Benbella, structure ouverte l'an dernier pour renforcer le secteur des sports dans la wilaya.

PRESIDENTIELLE 2014 : LES PARTIS SUR LE TERRAIN

TAJ

AMAR GHOUŁ :

«Cohésion sociale et l'unité nationale»



Le président du parti Tadjamou Amal jazair (TAJ), M. Amar Ghoul, a affirmé vendredi à Aït Yahia Moussa (Tizi Ouzou) que «la cohésion sociale et l'unité nationale constituent de grands acquis que le peuple algérien se doit de préserver pour consolider l'œuvre d'éducation d'une nation pérenne». «Par fidélité à la Révolution de Novembre 1954, nous devons préserver ce que nous avons de plus cher, car nous l'avons payé avec de lourds sacrifices, pour édifier un Etat tirant sa force de la cohésion sociale et de l'unité nationale», a déclaré M. Ghoul au musée de Krim Belkacem, sis à Tizra Aissa, village natal de ces héros de la Révolution, dans la commune d'Aït Yahia Moussa, daïra de Draâ El Mizan, au cours d'une visite qu'il a effectuée en ce haut lieu de l'histoire, dans le cadre des festivités célébrant le 1^{er} Novembre 1954. S'adressant à une assistance composée essentiellement de représentants du mouvement associatif et de moudjahidine, massés dans la cour de la maison natale de Krim Belkacem, érigée en musée de l'histoire depuis 1999, le président de TAJ a insisté sur la nécessité d'un «ressourcement constant aux valeurs de Novembre pour la construc-

L'élection présidentielle, une opportunité pour faire avorter les complots visant la destabilisation du pays

Par ailleurs M. Amar Ghoul, a indiqué vendredi à Blida que la prochaine élection présidentielle prévue en avril 2014, représente une opportunité pour les Algériens pour faire avorter les complots visant à destabiliser le pays et réaffirmer leur attachement aux acquis de la réconciliation nationale. «C'est grâce au processus de la réconciliation nationale, dont l'architecte n'est autre que le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, que l'Algérie a retrouvé sa stabilité. Mais, il y a toujours certains opportunistes et aventuriers qui veulent replonger le pays dans l'insécurité», a-t-il souligné lors d'une rencontre avec les militantes du parti de la wilaya de Blida. Pour M. Ghoul, le pays fait face aujourd'hui à des complots divers pour tenter de provoquer un climat de tension dans le cadre de ce qui est appelé le printemps arabe. «Nous avons longtemps souffert du terrorisme et nous ne voulons plus revivre la même situation. Le peuple algérien saura faire face à ces tentatives malveillantes en optant pour la pérennisation de la réconciliation nationale», a-t-il insisté. D'autre part, le président de TAJ a estimé que l'attachement à l'Algérie et la fidélité aux chouhada qui l'ont libérée ne peuvent se faire uniquement à travers des discours. «Il est temps que les citoyens resserrent leurs rangs pour contribuer, chacun de son côté, à l'édition d'un pays stable et développé dans tous les domaines», a-t-il affirmé, à cet effet.

APS

MSP

M. Bensalah appelle les forces nationales épriSES de stabilité à soutenir le Président Bouteflika

Le secrétaire général par intérim du Rassemblement national démocratique (RND), M. Abdelkader Bensalah, a réitéré samedi à Alger, le soutien de sa formation au président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, appelant les forces nationales épriSES de stabilité à opter pour ce choix.



«Nous appelons toutes les forces nationales épriSES de stabilité et convaincues des réalisations à opter pour ce choix qui renforce l'unité nationale et confère à l'Algérie force et invincibilité», a indiqué M. Bensalah dans une allocution lue en son nom par la porte-parole du RND, Mme Nouara Djaafer, lors d'une conférence intitulée «La femme au sein du parti... Efficacité et compétence».

Il a précisé à ce propos, que l'organisation de cette rencontre traduisait l'importance que revêt le 4^e congrès dont les travaux débuteront dans un mois «après que le parti ait surmonté une crise de confiance qui a failli obstruer la réalisation de ses objectifs en tant que parti unitaire et que force politique influente».

Acette occasion, il a réitéré ses remerciements et considération aux militants qui «ont fait montre de maturité ayant permis au RND de surpasser la crise et s'orienter enfin vers l'avenir avec des pas sûrs, une volonté ferme, en un seul rang organisé et avec un discours clair et transparent». M. Bensalah a appelé également les militants à «œuvrer au succès du 4^e congrès en poursuivant leurs efforts visant à consolider la stabilité du pays et à soutenir le processus de réformes globales initiées par le Président de la République».

«La position de la femme à l'égard du soutien et de l'équité que le président de la République lui a manifestés en lui permettant de jouir de ses droits tant politiques que sociaux l'appelle à se placer à l'avant-garde dans la défense des réalisations historiques du Président Bouteflika.

Dans ce sens, M. Bensalah a affirmé que le parti demeure profondément convaincu que «la femme n'est pas la moitié de la société mais la société tout entière» car, a-t-il dit, «son rôle s'étend désormais à tous les aspects de la vie professionnelle, sociale et politique». Sa présence effective et interactive dans la dy-

namique sociétale lui permet d'incarner une force influente à tous les niveaux» points de vue», a-t-il ajouté. La société algérienne et à sa tête la femme sont redévaluées au Président Bouteflika qui lui a accordé un intérêt particulier dans les réformes qu'il a amorcées en avril 2011. Une loi organique a stipulé l'élargissement de la représentation de La femme au sein des assemblées élues et reconnaît à la femme le droit à la participation politique au sein des partis ou dans toute autre institution, a rappelé M. Bensalah avant de souligner sa totale confiance en les cadres du parti.

Dans une intervention intitulée «Vision générale sur la situation de la femme en Algérie», Mme Nouara Djaafer a présenté un exposé sur la femme au sein de la société depuis l'indépendance et ce, dans les domaines de l'enseignement, de l'économie, de la justice et du marché du travail, déplorant toutefois le fait qu'elle soit encore écartée de la sphère de prise de décision.

Elle n'a pas manqué de saluer la présence de la femme dans les assemblées élues, rappelant que leur nombre était de 8.000 femmes, qualifiant cela de «pas qualitatifs» qui servira d'indices positifs dans les rapports mondiaux sur la situation de la femme en Algérie.

Au programme de la conférence, figurent d'autres conférences portant sur rôle de la femme parlementaire dans le renforcement des acquis et la préparation de l'avenir et la place de la femme au sein du parti après le 4^e congrès ouverte une intervention intitulée «Les assemblées élues... Un début sur la voie de la réussite».

MSP : Mokri : «L'Algérie a besoin d'un véritable plan de sauvetage économique»

Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), M. Abderrazak Mokri a estimé, samedi à Médéa, que l'Algérie a besoin d'un véritable plan de «sauvetage» économique pour la faire sortir de la «zone de turbulence» dans laquelle elle se trouve. «La situation sur le plan économique est très critique, il faut s'attendre à des jours difficiles, car tous les indicateurs macro-économiques sont au rouge et, par conséquent, il y a urgence à mettre en place un plan de sauvetage en mesure d'éloigner le pays du spectre d'un retour à l'endettement», a indiqué M. Mokri, lors d'une rencontre avec les cadres du parti de la wilaya de Médéa.

L'avenir du pays s'annonce «sombre et pourtour de grands risques pour la stabilité et l'indépendance du pays, eu égard aux mauvaises performances économiques, cumulées au cours des quinze dernières années», a expliqué, à cet égard, le président du MPS, estimant que les



politiques économiques suivies, à ce jour, «n'ont pas réussi à mettre en place une véritable économie, indépendante de la rente pétrolière». Selon M. Mokri, les 600 milliards de dollars injectés dans les différents programmes quinquennaux ont eu un «impact réduit» sur notre économie.

Il a exprimé, en outre, sa crainte de voir l'Algérie «sombrer à nouveau dans le spectre de l'endettement», au vu de l'énorme déséquilibre de notre balance commerciale, dont l'excédent à reculer, cette année, à 9 milliards de dollars, «alors que les importations sont en nette évolution» a-t-il souligné. Evoquant les «appels» pour un «quatrième mandat présidentiel», lancés par certaines formations politiques, il a invité ces dernières à «revoir leur position», car, a-t-il dit, «le pays ne peut pas se permettre d'autres erreurs qui hypothéqueraient à jamais son avenir et son indépendance».

Le MPA appelle ses militants à une mobilisation «générale»

Le Mouvement populaire algérien (MPA) a appelé samedi ses militants à une «mobilisation générale» à l'approche de l'élection présidentielle de 2014, un rendez-vous «capital» pour l'avenir du pays. Selon un communiqué rendu public à l'issue d'une réunion de travail des cadres du MPA, présidée par son secrétaire général, Amara Benyoune, les responsables du parti ont réitéré leur soutien

«plein et entier» au président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Cette réunion a été marquée par un «large débat» sur les questions organiques et la structuration du parti, note le communiqué, ajoutant que les responsables du parti présents à la réunion «ont débattu et arrêté une stratégie électorale à même de permettre au MPA d'imposer sa présence sur le terrain et de confirmer, dans les faits, sa position de troisième force politique du pays». Conformément à cette stratégie, le MPA «entend entamer une série de meetings, à travers tout le territoire national, dès le mois de décembre prochain». Par ailleurs, à la fin des travaux, les présents ont adopté une motion de soutien aux diplomates algériens retenus au Mali et à leurs familles, exigeant leur libération sans conditions».

SELON LE PR^R TAHAR RAYANE

L'Institut national du rein sera opérationnel à partir de janvier 2014 avec pour missions, la formation des médecins à la transplantation d'organes, les soins de haut niveau et la recherche médicale, a indiqué hier à Alger son directeur, le Pr Tahar Rayane.

«L'Institut national du rein qui aura pour fonctions principales d'encadrer et d'encourager le don d'organes en Algérie, sera opérationnel à partir de janvier 2014», a déclaré à l'APS le Pr Rayane en marge du 5^e congrès national de la Société algérienne de transplantation d'organes (SATO).

Une équipe pluridisciplinaire, composée de néphrologues, d'urologues et de chirurgiens, a été déjà mise en place pour entamer les recherches, les soins et encadrer l'opération de la greffe d'organes en Algérie, a précisé le Pr Rayane.

L'Institut du rein s'occupera, dans un premier temps, de la mise en place d'un registre national des insuffisants rénaux nécessitant une greffe de rein, a-t-il souligné, précisant que les fonctions de l'Institut devraient s'élargir à la création d'autres registres pour les greffes de foie, de pancréas et de tissus.

Cet institut sera appelé à travailler en collaboration avec l'Agence nationale du don d'organes, en vue d'élaborer les registres nationaux des favorables et des réticents aux dons d'organes. Le Pr Rayane a rappelé, dans le même contexte, que 16.000 insuffisants rénaux ont été recensés en Algérie dont 9.000 nécessitant une greffe de rein. Il a déploré le fait que 100 greffes de rein uniquement s'effectuent annuellement en Algérie, alors que les besoins sont de l'ordre de 500 greffes/an.



De son côté, le secrétaire général de la SATO, le Pr Nabil Debzi, a considéré le développement technique et matériel de la médecine en Algérie comme une condition «sine qua non» pour la généralisation du don d'organes, estimant qu'il était «inconcevable» de demander à la famille d'un défunt de prélever ses organes, alors que les conditions de soins et de traitement «ne sont pas suffisantes». Pour sa part, le Pr Abdellaziz Graba, chef de service au Centre Pierre et Marie Curie (CPMC) a rappelé que

la greffe d'organes en Algérie était appliquée uniquement sur des donneurs vivants apparentés.

Il a ajouté, à ce propos, que la greffe d'organes à partir de donneurs cadavériques (personnes décédées) n'était pas encore introduite, en raison du manque de moyens matériels et de la réticence des citoyens à ce sujet. Pour ce spécialiste, la généralisation du don d'organes nécessite une «volonté politique» impliquant l'ensemble des acteurs et la mise en place d'une logistique à travers l'ensemble des hôpitaux et centres de soins du pays.

DROGUE EN PROVENANCE DU MAROC

Une arme de destruction dirigée contre l'Algérie

Le président de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme (CNCPPH), Me Farouk Ksentini, a qualifié le Royaume du Maroc, de «narco-Etat» qui utilise sa production de cannabis comme une arme de «destructions» contre l'Algérie et son peuple. «Le Royaume marocain est un narco-Etat, au regard de sa production et de son exportation de résine de cannabis.

Le Maroc utilise le cannabis comme une arme réelle de destruction contre l'Algérie et son peuple», a affirmé Me Ksentini qui s'exprimait au

Forum du quotidien «DK News». Il a cité, dans ce cadre, le nombre important d'affaires liées au trafic de drogue traitées par l'ensemble des tribunaux sur le territoire national, soutenant que ce constat «montre clairement que la culture marocaine de résine de cannabis est une arme de destruction dirigée contre l'Algérie et son peuple». Me Ksentini a affirmé, à l'adresse des voix qui s'élèvent en faveur de l'ouverture des frontières terrestres entre le Maroc et l'Algérie, qu'il s'agit d'une demande pour l'ouverture d'une autoroute pour acheminer la culture

marocaine de résine de cannabis vers l'Algérie.

Le président de l'Observatoire national de lutte contre la drogue, Mohamed Zougari, avait indiqué, rappelle-t-on, que 132 tonnes de résine de cannabis ont été saisies par l'Algérie, durant les neuf derniers mois de l'année 2013. A noter, également, que les services de sécurités de la daïra de Magnia (Tlemcen) ont saisi, la semaine passée, 121 quintaux de résine de cannabis en provenance du Maroc.

Le président de la CNCPPH a indiqué, par ailleurs, qu'il n'avait pas d'in-

formations concernant les 16 Algériens détenus au Maroc, dont des titres de la presse nationale avaient fait part, sur la base d'un communiqué de la section de Chlef de la Ligue algérienne des droits de l'homme, précisant, à ce propos, que «les familles des victimes n'ont pas contacté la CNCPPH».

Il a toutefois appelé les autorités judiciaires marocaines «à organiser rapidement un procès régulier de ces jeunes», à l'instar, a-t-il proposé, des procès «symboliques» organisés en Algérie en matière de lutte contre «les haraga».

PRODUITS ALIMENTAIRES

Recul de 16,59% des importations de l'Algérie au mois d'octobre 2013

Les importations algériennes de produits alimentaires ont enregistré un recul de 16,59% au mois d'octobre 2013, a indiqué hier un bilan des Douanes.

La facture des importations de produits alimentaires, qui représente plus de 17% de la structure des importations globales de l'Algérie, s'est élevée à 709 millions de dollars (USD) au mois d'octobre 2013 contre 850 millions USD à la même période en 2012, en baisse de 16,59%, précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis).

Ce recul des importations alimentaires enregistré en octobre dernier, s'explique notamment par des baisses des importations des sucre (14,23%) à 26,17 millions USD, et des légumes secs (-8,36%) avec 33,65 millions USD et enfin des café et thé (2,46%) avec 32,55 millions USD, détaillent les Douanes.

Par ailleurs, d'autres produits ont



enregistré des hausses. La plus importante (128,8%) a concerné le groupe des céréales, semoules et farines pour atteindre 278,42 millions USD en octobre dernier contre 121,68 millions USD le même mois en 2012.

Les importations des viandes ont également augmenté de plus de 80%, passant de 13,06 millions USD en octobre 2012 à 23,54 millions USD en octobre 2013.

Les achats algériens à l'étranger des laits et produits laitiers ont également enregistré une légère hausse de 1,89%

pour atteindre 111,66 millions USD. Les importations globales de l'Algérie se sont établies à 3,93 mds USD en octobre 2013 contre 5,43 mds USD le même mois en 2012, en baisse de 27,62%.

Plus de la moitié (52,4%) du volume global des importations réalisées en octobre dernier a été financée en cash, soit plus de 2,06 mds USD. Les lignes de crédits ont financé 44,87% (1,76 mds) du volume et le reste des importations a été réalisé par le recours aux comptes de devises propres et autres transferts financiers.

Les importations globales algériennes durant les 10 premiers mois de 2013 ont atteint 8,04 milliards de dollars contre 7,42 milliards USD à la même période en 2012, en hausse de 8,36%.

En 2012, les importations algériennes ont atteint 47,49 mds USD, alors que la facture des produits alimentaires avait baissé de 8,4% à 9,02 mds USD.

Appel à l'enrichissement de l'arsenal juridique pour lutter contre la violence faites aux femmes

Des associations ont appelé hier à Alger à l'enrichissement de l'arsenal juridique, notamment par l'élaboration d'une loi-cadre pour juguler le phénomène de la violence contre les femmes. A l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes, des associations, à l'instar du réseau Wassila et de l'Association pour l'émancipation de la femme (AEF), ont appelé, à l'occasion d'une randonnée pédestre au parc zoologique de Ben Aknoun (Alger) à l'enrichissement du code pénal et la mise en place d'une loi-cadre devant mettre fin aux violences contre les femmes. «La législation actuelle n'est pas suffisante pour contrer le phénomène. Les statistiques sont là pour le prouver et pour cela, nous nous mobilisons pour exhumier la proposition de loi, afin de lutter contre les violences faites aux femmes», a indiqué Mme Soumia Salhi, syndicaliste et présidente de AEF.

Elle a évoqué la proposition de loi «qui a été suivie en janvier 2012 par 40 députés au niveau de l'Assemblée et qui avait été entérinée par le bureau de cette institution législative sans, toutefois, être soumise à la plénière». Selon elle, ce texte était «le résultat de la campagne menée depuis 2011 par ces mêmes associations».

Pour faire aboutir cette revendication, ajoute la présidente de l'AEF, les associations envisagent de «relancer la collecte des signatures afin de réactiver le projet, mais aussi d'impliquer toute la société». Mme Chitour Fadhléha, médecin au sein du réseau Wassila, a insisté, de son côté, sur la nécessité de mobiliser la société civile afin que les auteurs de ces violences «ne bénéficient plus de l'impunité» et pour que la violence conjugale devienne un «délit puni par la loi». La présidente du réseau Wassila, Mme Dalila Lamarene, a estimé, pour sa part, que la violence faite aux femmes exige une «législation particulière englobant tous les aspects». Les participants à cette randonnée pédestre ont rendu hommage aux femmes qui ont bravé la peur et le danger pour aller déposer plainte contre les auteurs de ces violences. Selon les statistiques des différents corps de sécurité, environ 7.000 cas de violence ont été enregistrés durant les neuf premiers mois de l'année 2013, dont 200 cas de viol.

LAGHOUAT

Les auteurs impliqués dans le vol de cheptel arrêtés

Les éléments de la Gendarmerie nationale de Tadjrouna (Laghout) ont arrêté les auteurs impliqués dans plusieurs vols du cheptel, a indiqué hier un communiqué du commandement de ce corps de sécurité.

L'enquête a commencé sur la base d'une plainte déposée par un éleveur auprès de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Tadjrouna (Laghout) qui a signalé le vol de 14 têtes de cheptel dans la localité d'El Kessa, par des individus non identifiés, lesquels après avoir ligoté le berger, ont transporté le cheptel volé à bord d'une Toyota Hilux. Aussitôt informés, les recherches entamées se sont soldées par la découverte du véhicule chargé du cheptel volé et l'arrestation de son chauffeur. Suite à des investigations, les enquêteurs de la Gendarmerie nationale ont arrêté les trois complices dans la commune de Sed Raha (Djelfa) et saisi un autre véhicule qui avait été utilisé dans ce vol. Selon la même source, les trois personnes arrêtées ont reconnu les faits et dénoncé le commanditaire du vol, en l'occurrence le chauffeur arrêté précédemment, qui a dénoncé, à son tour, un cinquième complice démeurant à Hassi R'mel.

L'enquête menée a révélé que la bande de malfaiteurs arrêtée était à l'origine de deux autres affaires de vol de cheptel : le premier en juin 2013 où 23 ovins ont été volés dans la commune de Nacer Ben Chahra et le deuxième durant le mois de juillet, induisant le vol de 24 ovins dans la localité d'Adjirama dans la wilaya de Laghouat. Poursuivant l'enquête, un berger et un autre complice ont été interpellés par les gendarmes. Les deux malfaiteurs ont reconnu les faits et dénoncé leur receleur, qui a été interpellé à son tour.

Les sept mis en cause ont été présentés devant le Parquet qui a écroué six d'entre eux, tandis que le berger a été libéré.

MAÎTRE FAROUK KSENTINI, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION NATIONALE CONSULTATIVE DE PROTECTION ET DE PROMOTION DES DROITS DE L'HOMME (CNCPPDH), INVITÉ HIER DU FORUM DE *DK NEWS*

56 000 DÉTENUS DANS NOS PRISONS, DONT 1/3 AU TITRE DE LA DÉTENTION PRÉVENTIVE

Les 4 vérités de Ksentini

● Une place de choix dans notre espace civilisationnel, mais il faudrait se rapprocher des standards des pays occidentaux

Hier, il y avait foule au forum de *DK News*. Le thème est en lui-même assez important car il est impossible qu'il ne véhicule pas des messages politiques. De toute façon, les visions et positions politiques ne sont jamais absentes des débats. Les messages aussi se décryptent.



Said Abjaoui

Les droits de l'homme ? Sujet très sensible, assez pour qu'il soit débattu avec de fortes doses d'émotion. Le thème renvoie à l'Etat de droit, ou celui-ci est en construction.

Le thème renvoie à la démocratie, ou celle-ci est en construction. Le thème renvoie au contre-pouvoir. Or, celui-ci s'installe progressivement et évolue avec l'Etat de droit et la démocratie. Un contre-pouvoir n'est pas exclusivement lié à l'opposition ou aux organisations sociales. Le contre-pouvoir peut être interne à l'Etat et c'est la loi qui en constitue le fondement. Pour nous en parler et entamer un débat, maître Farouk Ksentini, président de la Commission nationale consultative de protection des droits de l'homme, a bien voulu exprimer sa disponibilité en donnant une conférence débat au forum du quotidien *DK News* à laquelle a participé la presse nationale. La commission dirigée par le conférencier est une commission d'influence. Elle dresse des rapports annuels sur la situation des droits de l'homme et les adresse au président de la République accompagnés de recommandations.

Les droits de l'homme, disait-il, concernent l'ensemble de la société, dans toutes ses composantes. La société est demanderesse de

l'Etat de droit. Qu'importe si les démarches diffèrent, l'important est que la finalité soit la même, c'est-à-dire renforcer la capacité à développer l'Etat de droit.

L'Algérie a longtemps œuvré avec succès d'ailleurs à défendre le droit des peuples, en toutes circonstances, comme priorité sur le droit des individus. Le collectif plutôt que l'individu.

Durant 132 ans, l'ère de la colonisation, l'Algérie a connu un important déficit en matière de droits de l'homme. Puis, après l'indépendance, il faudrait y ajouter toute la durée du fonctionnement politique dans le système du parti unique.

Dans ce dernier cas, il y a une raison de choix. L'Etat a résisté et il est devenu un Etat fort.

C'est la question des disparus qui a beaucoup nuit au pays malgré les grandes avancées réalisées en matière des droits de l'homme. Partout où

95% des familles de disparus ont accepté l'indemnisation comme victimes de la tragédie

protéger les populations. L'Etat est certes responsable, sur le plan moral, juridique, administratif mais pas pénal. Responsable mais pas coupable.

Il s'agit d'une légitime défense et l'Etat est la partie agressée. 95% ont été indemnisées et seul un petit noyau refuse l'indemnisation et demande «justice et vérité». En 2005, avec la réconciliation nationale, l'Etat les reconnaît comme victimes de la tragédie nationale.

Le 11 septembre, l'opinion internationale a changé

Le président de la CNCPPDH a parlé ensuite du 2^e volet politique des droits de l'homme. Il a dénoncé la bureaucratie qui ouvre les portes vers la corruption. Il est convaincu que le ministre de l'Intérieur viendra à bout de la bureaucratie.

L'autre point de faiblesse concerne d'une certaine façon la justice. Le magistrat peut être un prédateur des droits de l'homme comme il peut être leur protecteur. Il s'exprime le besoin d'une justice de qualité et de magistrats de qualité. Il a confiance en le travail qu'effectue le ministre de la Justice dans le cadre de la réforme pénale pour faire prévaloir la présomption d'innocence et faire de la détention préventive une exception et non une règle. L'Algérie a 56 000 détenus dans les prisons dont 1/3 au titre de la détention préventive.

C'est beaucoup.

La CNCPPDH se félicite de l'engagement du ministre de la Justice à revoir la détention préventive

La Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme (CNCPPDH) s'est félicitée de l'engagement du ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, à revoir le code de procédure pénale dans son volet relatif à la détention préventive pour que celle-ci reste exceptionnelle, a déclaré hier le président de la commission, Me Farouk Ksentini.

Intervenant au forum du quotidien *DK News*, Me Ksentini a salué cette mesure qui s'accorde, selon lui, avec les positions de la commission qui estime que la détention préventive «est devenue excessive».

Me Ksentini a souligné que la mesure relative à la détention préventive «est devenue une règle ces dernières années», ce qui a porté, a-t-il dit, «le nombre des prisonniers à 55 000».

Il a, cependant, indiqué que la mesure de détention préventive demeure «impérative» dans certaines affaires criminelles «dans le cadre de l'application de la loi et de la protection des libertés individuelles».

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh avait déclaré que le code de procédure pénale sera revu dans son volet relatif à «la détention préventive» pour que celle-ci reste «exceptionnelle».

Le ministère de la Justice s'attelle à «revoir le code de procédure pénale, notamment en ce qui concerne les libertés individuelles, soit la détention provisoire ou la prévention préventive, à travers l'appui de la présomption d'innocence et pour que la détention provisoire reste exceptionnelle», a-t-il ajouté.

APS

Un vibrant plaidoyer



O. Larbi

Le président de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme, maître Farouk Ksentini a donné une conférence sur les perspectives et la réalité de ces droits en Algérie.

Le plaidoyer est convaincant.

« La situation des droits de l'homme dans notre pays affecte la société dans son ensemble. Tous les partis quelle que soit leur orientation sont pour l'ancrage de l'Etat de droit. »

Il rappelle que « l'Etat de droit, c'est la capacité du pouvoir de veiller à l'application correcte de la loi et du fonctionnement régulier, autocontrôle des institutions et de sanction des abus qui portent atteinte aux droits du citoyen. »

Maître Ksentini est convaincu qu'il y a une « volonté politique portée par le président de la République d'en finir avec l'arbitraire, les pratiques déviantes et antidémocratiques. »

Magistrature

De fait, il apporte des éléments de preuve de cette amélioration de la situation des droits de l'homme en citant l'exemple de l'abolition

Seule l'application du droit international peut garantir le règlement de la question du Sahara occidental

des abus de certains fonctionnaires de la pénitentiaire. Ce qui fait que les détenus algériens sont réellement à l'abri des écarts de conduite. Ce qui ne veut pas dire que tous les détenus jouissent de la présomption d'innocence!

Les juges d'instruction ont trop tendance à recourir à la détention préventive ou provisoire qui est l'exception. « Ce sont les magistrats qui appliquent mal la loi. En correctionnelle, un juge décide de condamner à 20 ans de prison, alors que la juridiction ne doit pas dépasser la peine de 5 ans. La formation des magistrats ne s'arrête pas à la technicité... ».

Image et communication

Me Ksentini raconte que la promotion des droits est un travail permanent et la protection des droits individuels une constante : « Cela ne se fait pas au rythme qui est souhaitable, ce qui rejайлait sur l'image de l'Algérie à l'étranger. Ce fut un travail colossal de faire admettre aux occidentaux que l'Algérie, l'Etat algérien étaient victimes du terrorisme pendant les années 1990 alors qu'ils persistaient à voir la situation dans notre pays avec

des lunettes déformantes, de guerre menée contre le peuple par l'Etat algérien».

Le travail de longue haleine a finalement payé à la faveur de l'acte du 11 septembre 2001.

Farouk Ksentini a martelé qu'il « n'y a que des guerres sales. Le gouvernement algérien, les juristes algériens, les associations ont eu toutes les peines du monde à faire valoir leurs arguments, bien que l'Algérien ait été de tout temps respectueuse des droits des peuples ; qu'elle ait été située dans la moyenne des nations respectueuses de ces droits, d'autant plus qu'elle est signataire de toutes les résolutions des Nations unies qui ont force de loi dans notre pays». L'image de l'Algérie est tributaire de l'information de tous et de l'éducation à la culture des droits de l'homme qui sont le corollaire de la liberté d'entreprendre. Sur ce point précisément, il a recommandé que « pour inverser la tendance, il faut que l'Algérien produise ce qu'il consomme ; ce qui n'est pas le cas actuellement. Cette liberté d'entreprendre est cassée par les bureaucraties. Il faut que cela change, le Premier ministre

s'est d'ailleurs engagé à briser la bureaucratie. » Pour Maître Ksentini, « la bureaucratie est le lit de la corruption. »

Délégations régionales

L'organisation de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme prévoit l'existence de délégations régionales qui auraient à connaître des atteintes aux droits des citoyens.

Ces délégations situées à Béchar, Alger, Constantine, Ouargla et Oran doivent prendre connaissance des affaires juridiques, de la protection des droits de l'homme, de l'éducation à la culture des droits de l'homme, des actions de médiation, de relation et de coopération. Malheureusement, aucune des délégations n'a pu travailler, par manque de locaux ! Les promesses des autorités n'ont pas été tenues.

Le choc des hôpitaux

Le président de la commission nationale, en réponse à une question sur la situation des droits de l'homme en milieu hospitalier eut ce mot : « La délégation est encore sous le choc. Les malades sont abandonnés à eux-mêmes, la literie est sale, la mauvaise gestion règne. Mais on dit que des améliorations sont attendues. »

La Charte pour la paix, une réponse juste à l'ensemble des doléances des victimes de la tragédie nationale

La Charte pour la paix et la réconciliation nationale a répondu avec « justesse » aux doléances des victimes de la tragédie nationale, y compris celles des familles des disparus, a affirmé hier à Alger, le président de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme (CNCPPDH), Me Farouk Ksentini. « Les textes de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale ont répondu avec justesse à 95 % des doléances des victimes de la tragédie nationale, y celles exprimées par les familles des disparus », a déclaré Me Ksentini au forum du quotidien « DK News », précisant, dans ce sens, que la Charte pour la paix et la réconciliation « avait également octroyé le statut de victime de la tragédie nationale aux familles des disparus ».

Pour Me Ksentini, l'ensemble des réponses apportées aux familles des disparus, dans le cadre de cette charte, « ont été favorablement et largement acceptées par les familles concernées », et par conséquent, a-t-il considéré, « la question des disparus est définitivement réglée ».

Rappelant que l'Algérie « a fait face toute seule au terrorisme en menant une lutte pour la sauvegarde de l'Etat algérien », il a précisé que « cette lutte n'a pas été menée contre les démocrates et les partis politiques mais contre le terrorisme ». En matière de promotion et du respect des droits de l'homme en Algérie, le président de la CNCPPDH a souligné que « l'Algérie a franchi des étapes importantes ces dix dernières années », précisant à ce sujet « que ce n'était pas facile d'y parvenir », sans les efforts qui ont été consentis et sans la volonté politique qui les a accompagnés, « en vue de l'édition d'un Etat de droit ». Il a souligné, dans ce cadre, que des efforts importants devaient être consentis en matière de promotion des droits de l'homme en Algérie, au regard du poids de l'héritage de 132 années de colonialisme, du système du parti unique et des dix années de la tragédie nationale ». Abordant la question de la révision de la Constitution, Me Ksentini a rappelé les propositions de la CNCPPDH notamment celles relatives à « la création du poste de vice-président de la République, à l'instar d'autres pays du monde », et « l'introduction d'un texte de loi faisant que l'Armée nationale populaire soit la gardienne de la Constitution du pays ».



VICE-PRÉSIDENCE ET ATTRIBUTIONS DE L'ARMÉE Les propositions de la CNCPPDH

Me Farouk Ksentini a fait des propositions à la commission dite Bensalah chargée de recueillir les avis et suggestions des partis, des associations de la société civile et des personnalités relatives à la révision de la Constitution. Ses recommandations sont sur deux axes principaux.

Le premier concerne l'exécutif. Il

recommande la création du poste de vice-président de la République, sur le modèle américain. Ainsi, la campagne électorale pour l'accès à la magistrature suprême concernera le ticket « président et vice-président ». Un double intérêt : assurer la continuité et la division des tâches.

Le deuxième concerne l'introduction

dans la Constitution d'une disposition qui accordera à l'armée le rôle de préservation ou de sauvegarde de la Constitution. Me Farouk Ksentini estime maintenant que la deuxième proposition n'aura pas de chances d'être retenue alors que la première aura des chances de l'être.

APS



CHANGES**L'euro termine la semaine en hausse face au dollar**

L'euro a clôturé la semaine en hausse face au dollar vendredi, grâce un indicateur allemand encourageant dans un marché toujours attentif à toute spéculation sur les politiques monétaires américaine ou européenne.

La devise européenne valait 1,3555 dollar vendredi soir, contre 1,3478 dollar jeudi soir. Elle progressait face à la devise japonaise, à 137,21 yens, contre 136,33 yens la veille, comme le dollar qui s'échangeait, à 101,23 yens contre 101,15 yens. «En cette fin d'une semaine particulièrement active sur le marché des devises (...), la progression de l'euro, dopée par une donnée solide sur la confiance en Allemagne, est l'un des faits notables du jour», relevait un analyste de Wells Fargo. Le moral des entrepreneurs allemands a en effet progressé bien plus qu'attendu par les analystes en novembre, reprenant sa marche en avant après un recul surprise au mois d'octobre, selon l'institut Ifo. Tout signe encourageant sur la vigueur de la reprise de la première économie européenne est de nature à entraîner un regain d'optimisme des investisseurs sur l'ensemble de la région, et ainsi à stimuler les achats d'euros.

L'euro restait par ailleurs soutenu par des commentaires tenus la veille par le président de la Banque centrale européenne (BCE) Mario Draghi, qui a coupé court à des spéculations sur le fait que la BCE pourrait porter à un niveau négatif son taux de dépôt, qui est de 0% depuis juillet 2012, en assurant que l'institution n'avait pas pris de nouvelle décision sur ses taux d'intérêts depuis sa dernière réunion. L'institution a déjà abaissé en début de mois son principal taux directeur de 0,50% à 0,25%, un nouveau plus bas historique.

Ce type d'actions tend à rendre l'euro moins rémunérateur, donc moins attrayant pour les investisseurs spéculatifs. Par ailleurs, le dollar restait ballotté au gré de spéculations sur la politique monétaire de la Réserve fédérale américaine (Fed). De son côté, la livre britannique baissait face à l'euro, à 83,55 pence pour un euro, mais progressait face au billet vert, à 1,6221 dollar pour une livre. La devise helvétique montait légèrement face à l'euro, à 1,2295 franc suisse pour un euro, comme face au dollar, à 0,9071 franc suisse pour un dollar. La devise chinoise a fini à 6,0936 yuans pour un dollar contre 6,0928 yuans la veille.

UNION EUROPÉENNE
La zone euro appelle certains pays à «faire plus d'efforts» budgétaires

Certains pays de l'Union monétaire européenne sont appelés à faire plus d'efforts sur le plan budgétaire, a affirmé vendredi le chef de file de la zone euro, Jeroen Dijsselbloem, alors que les budgets de chacun ont été discutés à Bruxelles lors d'une réunion inédite de l'Eurogroupe. «Il y a des risques (de dérapages) pour tous les pays. Certains pays vont certainement devoir faire plus d'efforts», a estimé M. Dijsselbloem. Les ministres des Finances de la zone euro se sont réunis pour discuter des avis formulés la semaine dernière pour la toute première fois par la Commission européenne sur les budgets des pays de l'Union monétaire.

Ils ont entériné le fait que cinq pays de la zone euro risquaient de ne pas respecter les exigences du pacte de stabilité, le corset budgétaire qui impose des limites en terme de déficit public et de dette. Son concerné l'Italie, l'Espagne, Malte ainsi que le Luxembourg et la Finlande. Ces deux pays bénéficient d'un triple A, la meilleure note possible, auprès des agences de notation, mais ils risquent de ne pas respecter leurs objectifs budgétaires de moyen terme.

De leur côté, Madrid et Rome «préparent de nouvelles mesures» budgétaires et structurales, ont fait savoir leurs ministres des Finances à leurs homologues. Les mesures espagnoles devraient notamment porter sur le marché du travail. Si son projet de budget a été validé, la France doit de son côté faire des efforts supplémentaires.

ALLEMAGNE - GRÈCE**Merkel encourage le gouvernement grec à poursuivre les réformes économiques**

La chancelière allemande Angela Merkel a encouragé vendredi à Berlin le premier ministre grec Antonis Samaras à poursuivre la mise en œuvre des réformes qui commencent à apporter «les premiers fruits du succès».

Elle a salué l'«excédent primaire du budget» grec - c'est à dire hors charges d'intérêt de la dette - atteint cette année, mais aussi la mise en œuvre de réformes structurelles «plus profondes» par M. Samaras, qu'elle recevait à la chancellerie.

«Le Premier ministre a pu me présenter une série de faits très impressionnantes», a-t-elle insisté. La chancelière a dit voir «la lumière au bout du tunnel» en louant les efforts du peuple grec et les «décisions difficiles» prises par Athènes.

M. Samaras s'est également félicité du chemin parcouru. «Souvenez-vous



où nous en étions il y a quinze mois», a-t-il lancé aux journalistes. Il a assuré que son pays allait remplir ses engagements. «Nous ne demandons rien de plus», a encore dit M. Samaras, alors que la presse allemande avait spéculé sur des requêtes qu'il adresserait à Mme Merkel, par exemple une baisse des taux d'intérêt attachés aux prêts internationaux. Le gouvernement grec a adopté

un projet de budget pour 2014 qui prévoit un retour du pays à la croissance l'an prochain après des années de récession, et un excédent des comptes publics. En plus des mesures d'austérité engagées, le gouvernement veut encore réduire les dépenses des organismes publics, réformer les assurances sociales et faire fusionner plusieurs établissements publics.

ESPAGNE**Les investissements étrangers reviennent en Espagne**

Les investissements étrangers sont en train de revenir en Espagne, un pays qui devient de plus en plus attractif des fonds souverains intéressants à ses liens avec l'Amérique Latine, selon une étude publiée vendredi.

«L'investissement étranger est en train de revenir en Espagne», car ces investisseurs «anticipent la reprise de l'économie espagnole», a assuré le secrétaire d'Etat au Commerce, Jaime García Legaz, lors de la présentation d'une étude sur les fonds souverains, réalisée par l'école de commerce Esade.

«Il est évident que la perception de l'Espagne a changé, elle s'améliore de semaine en semaine», a-t-il ajouté, annonçant que le pays «va terminer l'année avec un excédent de la balance courante (c'est-à-dire, vis-à-vis du reste du monde, ndlr) de 2% du PIB», bien loin des 10% de déficit qu'il affichait au plus fort de la crise. Entre janvier et août, la quatrième économie de la zone euro a repris pour près de 19 milliards d'euros d'investissements étrangers directs, deux fois plus que

sur la même période de l'an dernier. Dans ce contexte, «les fonds souverains misent sur les entreprises espagnoles ayant une forte présence en Amérique Latine», assure l'étude, citant comme exemple la prise par le fonds singapourien Temasek d'une part de 5% dans le pétrolier Repsol ou encore l'acquisition par le fonds d'Abou Dhabi IPIC d'un autre groupe pétrolier espagnol, Cepsa. Ces fonds «regardent de plus en plus le secteur des nouvelles technologies», a-t-il indiqué, et aussi l'immobilier.

«C'est un phénomène qui augmente et qui continuera d'augmenter», a estimé Javier Santiso, professeur de l'Esade. «Les fonds souverains ont anticipé le retour des investissements étrangers» en recommandant à miser sur l'Espagne dès 2011, a précisé Antonio Hernandez, du cabinet de conseils Kpmg.

«Et des perspectives pour 2013 sont positives», a-t-il dit. Malgré qu'elle est sortie de la récession, il y a deux ans, l'Espagne affiche toujours un taux de chômage record (25,89%).

UE - BANQUES**Les critères des tests de résistance sur les banques de l'eurozone annoncés d'ici fin janvier**

Les critères des tests de résistance qui seront menés sur les banques de la zone euro l'année prochaine seront connus d'ici fin janvier, a déclaré vendredi le président de la Banque centrale européenne (BCE).

«Nous pensons annoncer les paramètres clés de l'exercice de tests de résistance d'ici fin janvier, avec l'Autorité bancaire européenne (EBA), avec laquelle la BCE mènera ces tests destinés à étudier la capacité des banques à absorber des chocs dans des conditions de tension ou de crise», a déclaré Mario Draghi lors d'une conférence bancaire à Francfort.

Par ailleurs, la BCE, qui doit prendre en charge la supervision de quelque 130 grandes banques de la région en novembre 2014, a démarré l'examen de leurs bilans. Un examen de leurs actifs au 31 décembre 2013 est également prévu, afin de dresser le profil de risque de ces établissements avant que la BCE ne les prennent sous sa responsabilité.

Selon M. Draghi, les banques de la zone euro ont déjà «amélioré la robustesse de leur bilan depuis l'an dernier, en augmentant leur capital et leurs provisions». «Dans ce sens, l'exercice est déjà en train de produire des résultats, et j'en encourage les banques à continuer», a-t-il ajouté.

Il a de nouveau plaidé pour la mise en œuvre des outils de renflouement («baill-in») avant le coup d'envoi de la supervision. La BCE a déjà exprimé le souhait que ce mécanisme de résolution «entre en vigueur d'ici à mi-2014 pour être pleinement opérationnel au 1er janvier 2015».



«Les dispositions proposées prévoient que les moyens alloués aux «baill-in» s'appliqueront à partir du 1er janvier 2018. Cela signifie que de 2015 à 2018, le mécanisme de résolution pourrait avoir à régler le sort de banques en difficulté sans son outil de résolution», a-t-il déploré dans un document publié début novembre.

ALGER

Prise à son propre piège

A 75 ans, El Hadj Mohamed n'en fait qu'à sa tête. Aujourd'hui il décide de ne pas bouger de sa place jusqu'à ce qu'il soit rassuré sur l'état de santé de sa femme. El Hadj Mohamed est de fort bonne humeur par cette belle matinée de décembre 2011.

A.Ferrag

Sur le pas de porte de sa belle maison, il hume l'air vivifiant à pleins poumons. Sadia, sa chère épouse, va bientôt quitter ce maudit lit d'hôpital et revenir enfin parmi les siens. Et quel bonheur de la voir de nouveau à la maison ! En cinquante ans de vie commune, El Hadj ne s'est jamais lassé de ce bout de femme douce, énergique et si conviviale. Lorsque cette dernière a été hospitalisée d'urgence, lui se trouvait dans sa petite boutique d'alimentation générale.

Karim, son petit-fils de douze ans, est arrivé en trombe, avec cet air alarmant que tout le monde lui connaît si bien : « Grand-père ! il faut vite rentrer à la maison, grand-mère est très malade et elle a été transportée à l'hôpital il y a une dizaine de minutes... »

El Hadj a reçu cette nouvelle comme un coup porté en plein cœur. Sadia tombe si rarement malade ! Aussi s'empresse-t-il de fermer boutique et rejoint toute la famille aux urgences de l'hôpital. Son fils Ali avance vers lui à grands pas dès son arrivée.

- Que se passe t-il ? De quoi souffre ta mère ? Où est-elle ?

- Ne panique pas père ! Elle est entre de bonnes mains. Elle souffre d'une appendicite et elle sera opérée dans un moment... Rentre à la maison et repose-toi, il ne sert à rien d'attendre, tu n'es plus jeune. Et puis, tu dois prendre tes médicaments !

- Au diable mes médicaments ! Je reste ici jusqu'à ce que je sois rassuré sur son état.

- Fais comme bon te semble ! De toutes les manières, tu es tenu depuis toujours !

C'est, en effet, le moins que l'on puisse dire.

A 75 ans, El Hadj n'en fait qu'à sa tête et gare à celui qui ose se mettre en travers de son chemin.

Sadia, il l'aime tellement qu'il est prêt à donner sa vie pour elle. Alors comment pourrait-il la laisser tomber dans un moment pareil ?

L'opération se passe bien, heureusement.

Quelques jours plus tard, tout le monde est heureux d'apprendre que la vieille Sadia va bientôt rentrer à la maison. Tout le monde sauf Safia, sa perfide belle-fille. D'ailleurs, ce jour-là, elle a une drôle de conversation avec sa mère :

- Cette vieille aurait dû mourir sur son lit d'hôpital ! Je vais dévoiler la supporter encore longtemps et cette idée à elle seule me répugne !

- Allons ma fille, ne sois pas aussi méchante ! Pour ma part, je suis heureuse d'apprendre qu'elle va mieux ! C'est une brave femme, mais toi tu ne te rends pas compte de la chance que tu as d'avoir une aussi gentille belle-mère ! C'est malheureux.

- Oh maman ! s'il te plaît, arrête. Ne recommence pas avec tes reproches. A tes yeux, c'est toujours moi la fautive, la méchante quoi que je fasse.



- J'ai du mal à comprendre pourquoi tu détestes autant !

- Je ne t'aime pas, un point c'est tout ! Au revoir.

Safia s'est toujours montrée impulsive et quelque peu violente. Après avoir raccroché au nez de sa mère Fatima, elle va de pièce en pièce, profitant des injures et poussant de longs soupirs : « Qu'elle aille au diable cette vieille sorcière ! Je la tuerai de mes propres mains. »

Le lendemain matin, elle tient les mêmes paroles à l'une de ses voisines. Outrée par ses paroles, cette dernière lui répond :

- Mais enfin Safia, je connais Sadia depuis de longues années et je peux t'affirmer que c'est une brave femme qui est incapable de faire du mal à son entourage. Je m'étonne de ton mépris pour elle ! »

- C'est ce que tu crois parce que tu es bien naïve, ma pauvre Fatima. Tu ne connais pas les aspects diaboliques de cette maudite sorcière. Elle est bien capable du pire que ce que tu crois.

- En tout cas, je connais Sadia et El Hadj depuis trente ans et ils ne m'ont jamais causé de désagréments. Au contraire, ils me n'ont fait que du bien.

- Eh bien, tu les connais mal !

- Et Safia met fin à la conversation en claquant violemment la porte au nez de sa voisine abusordie.

Quelques instants plus tard, El Hadj entre dans la cuisine où Safia prépare de délicieux mets destinés à la vieille Sadia :

- Je pars à l'hôpital dans un quart d'heure, est-ce que le repas de notre grande malade est prêt ?

- Oui El Hadj, tout est prêt. Aujourd'hui, j'ai préparé un succulent poulet. J'espère que Sadia va se régaler, elle qui raffole de mes plats !

- Moi aussi, j'en raffole ma fille, et aujourd'hui je vais déjeuner avec ta belle-maman.

En arrivant à l'hôpital, El Hadj est surpris, Sadia n'est pas dans la chambre 12... Pourtant c'est bien là qu'elle a été admise il y a quelques jours et c'est là qu'il lui rend visite chaque jour que Dieu fait depuis son admission dans cet hôpital pour s'en-

querir de son état. Mais où est-elle donc passée ?

Soudain un sentiment d'inquiétude le submerge, et si elle était partie pour le grand voyage ? Mais non ! les médecins l'auraient tout de même averti. D'un pas pressé, il sort dans les couloirs et accoste médecins et infirmiers : « S'il vous plaît, mes enfants, où est passée ma femme ? Je ne la trouve plus dans sa chambre ! »

- Calmez-vous El Hadj ! Votre femme est cette gentille femme de la chambre 12, n'est ce pas ?

- C'est bien cela mon fils ...

- Eh bien, ne vous inquiétez pas grand-père... Votre femme présentait des complications et on a dû l'opérer en urgence. Elle est entre de bonnes mains.

- Je vais rester là à l'attendre.

- Il ne sert absolument à rien de l'attendre. Rentrer chez vous. Je vous promets de vous téléphoner des qu'il sera possible de le faire.

- Je veux rester.

- El Hadj, de grâce, montrez-vous raisonnable !

Tout pantois, le vieil homme quitte l'hôpital et entre dans les ruelles d'Alger, envahi par un terrible sentiment de nostalgie. Il ne passe pas rentrer à la maison. Ses pas ne le porteront pas jusque là tant il est désespéré et abattu. De plus il ne sait pas quoi dire à ses fils, à sa belle-fille et à ses petits-enfants. Il ne peut pas les angoisser, peut-être inutilement.

Alors il décide tout bonnement de se rendre chez les parents de Safia qui habitent tout près de l'hôpital. Il y restera une heure ou deux, puis il reviendra s'enquérir de l'état de santé de sa vieille épouse. Fatima et Ahmed sont ravis de le recevoir.

- Quel bon vent l'amène, El Hadj Mohamed.

- Ouh, si vous saviez ! Si vous saviez !

- Que se passe t-il ? Ghir et kheir !

- Safia passe de nouveau sur la table d'opération. Elle présente des complications, ont dit les touibous !

- Qu'ont-ils dit d'autre ?

- Qu'il ne fallait pas s'inquiéter ! J'étais incapable de rentrer à la maison et de leur annoncer cette terrible nouvelle, alors

j'ai préféré vous rendre visite.

- Tu es le bienvenu ! Viens, nous nous apprêtons justement à déjeuner.

- A vrai dire, je ne peux rien avaler. Je me contenterai d'un café.

Le vieil homme se rappelle alors le repas qu'il y a dans le vieux couffin qu'il tient encore à la main. El Hadj Mohamed, connu pour sa générosité, n'hésite pas une seule seconde :

- J'ai là dans le couffin un délicieux poulet préparé par votre fille. Allez, prenez-le et bon appétit.

- Merci, El Hadj, tu as toujours fait preuve de tant de gentillesse à l'égard de ton entourage.

Hier au téléphone, je disais à Safia qu'elle ne savait pas la chance qu'elle avait de vous avoir, Sadia et moi, comme beaux-parents.

- Oui mais ma femme est si malade et cela me rend malheureux.

- Allons, allons, du courage, je suis sûre que dans quelques jours elle se portera comme un charme, Inchaallah.

La famille au complet, composée des parents de Safia, de ses trois frères ainés, de sa jeune soeur âgée de 19 ans, de ses deux belles-sœurs ainsi que de ses quatre neveux, tout en bas âge, se met autour d'une table bien garnie prête à se régaler du succulent poulet. Il ne manque que Khadija, l'une des brus qui est dans la cuisine, occupée à préparer le café pour l'invité. A son retour dans la vaste salle à manger, elle pousse des cris d'horreur : tous les membres de la famille sont étendus par terre, inertes et les yeux vitreux !

El Hadj accourt et calme la jeune femme

- Du calme Khadija ma fille ! Du calme, on va appeler la police.

- Mon Dieu, mais que leur arrive t-il ?

- Je ne sais pas la police, la police nous éclairera !

Après avoir évacué les corps vers la morgue de l'hôpital, les services de la police mènent une minutieuse enquête. L'autopsie révèle une mort par empoisonnement et le poulet posé sur la table était le seul aliment contenant un poison mortel. L'enquête mène donc à Safia qui, interrogée par la police, nie fermement son implication dans ce crime.

- Savez-vous que le poulet que vous avez préparé contenait un poison mortel ?

- Non, comment pourrais je le savoir ?

- Voulez-vous que je vous dise qui est mort en mangeant le poulet ?

- Mes beaux-parents sans doute !

- Non, tous les membres de votre famille, sauf votre belle-sœur Khadija.

- Comment est-ce possible, le poison c'est pour mes beaux-parents !

La jeune femme hurle si fort que les policiers l'ont du mal à la maîtriser.

Lors de son procès, en novembre 2013, Safia avait l'air abattu. Aux termes des délibérations, la cour la condamne à la peine capitale pour meurtre avec prémeditation.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION(PROTECTION CIVILE) 10 morts et 23 blessés en 2 jours

Durant la période du 21 au 23 novembre 2013, les unités de la Protection civile ont enregistré 3746 interventions, dans les différents types d'interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire, extinction d'incendies, défaut de dispositif de sécurité etc.

Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés par nos secours dont 13 accidents les plus mortels ayant causé le décès de 10 personnes et 23 blessés, traitées par les secours puis évacuées vers les structures hospitalières. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya

d'El Oued, avec le décès de 2 personnes et des blessures à autres, suite à la collision entre un véhicule léger et un camion , survenue sur la RN3, commune d'El Mghaier. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile la wilaya de Bouira sont intervenus pour le dégagement de 5 familles composées de 22 personnes, à bord de 10 véhicules coincés par la neige, au lieu-dit Assoul Tigueldja, commune d'El Esnam, sans aucune victime . A signaler l'évacuation d'une personne décédée par le monoxyde de carbone émanant d'un chauffage au lieu-dit village Abbizar, commune de Timizart, wilaya de Tizi Ouzou.

M'SILA

Un jeune mortellement poignardé dans une bagarre

Un jeune homme répondant aux initiales C.S., âgé de 20 ans a été mortellement poignardé, en fin de semaine, à l'entrée des urgences de l'hôpital Ezahraoui de M'sila en plein centre de la ville, apprend-on auprès d'une source locale.

Les faits ont eu lieu lorsque le mis en cause, âgé de 24 ans, a asséné plusieurs coups de couteau à la victime lors d'une altercation entre les

deux personnes, a précisé la même source.

L'auteur présumé du crime a été appréhendé par les éléments de la police, alors que le corps de la victime a été placé à la morgue de l'hôpital.

Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes et circonstances exactes de ce crime.

M.B.

Des Routes & des Vies

Par : Yahia BELHADJ-MEZIANE

Les fans de l'EN et leur comportement sur les routes...

18 morts et plus de 250 blessés après le match, à travers le territoire national ! Ce qui devait être une fête est devenue un cauchemar pour certaines familles. Des jeunes entre 13 et 26 ans ont perdu leur vie bêtement et pour rien. La question est d'abord que c'était prévisible et que nous sommes tous responsables. Pourquoi avons-nous laissé nos enfants déambuler sur les routes à des heures tardives sans aucune surveillance ?

Sommes-nous les seuls au monde à aimer notre équipe de foot au point d'en mourir ? Amons-nous notre pays plus que les autres pays qualifiés ? N'allons pas plus loin que notre continent africain où quatre pays ont été qualifiés, le Nigeria, le Cameroun, le Ghana et la Côte d'Ivoire. Il n'y a eu aucun cas de décès signalé !

Pour prouver que nous aimons notre pays, c'est le servir chacun à notre poste et surtout tout faire pour rester en vie et en bonne santé.

Aussi bien avant le match qu'après le match, il y avait des pseudo-supporters qui zigzaguaient avec des jeunes assis sur les bordures des vitres, ou assis dans le coffre arrière, la portière ouverte. Et cela en pleine ville, à Draria et en plein jour... On a vu cela partout sur notre routes et le spectacle était vraiment pitoyable, les gens avaient peur de se faire écraser ou renverser... Même lors de la vente des billets, il ya eu une bagarre et l'utilisation d'armes blanches. A chaque fois que notre EN joue, il ya ce problème de vente de billets et l'anarchie dans les déplacements des supporters. Résultat : des morts et des blessés, pour quoi, pour un jeu, un match de foot ! Ailleurs, en Europe, ils ont tiré la leçon des catastrophes du passé, et ils se sont organisés en conséquence. Pour nous, il fallait d'abord sensibiliser les groupes qui se déplacent sur Blida. Le rôle de la sécurité et la société civile est très important. La sensibilisation, la moralisation et une stratégie dans le mouvement des foules est primordiale. Répartition des billets, un quota par wilaya, la vente pourrait se faire à travers les agences de voyages, par internet ou directement.

Les agences pourront vendre un package aux supporters, billet, hôtel, voyage par bus aller-retour. Les voitures individuelles seront interdites autour du stade. Les supporters seront répertoriés même le n° de siège ou tribune et un n° individuel pourrait lui être attribué. L'autre gros problème, c'est le nombre de place très limité, 36 000 pour 37 millions de candidats. L'idéal, c'est de construire un Grand stade d'Algérie, d'une capacité de 120 à 150 000 spectateurs, à la nouvelle ville de Bouguezoul, wilaya de Médéa.

L'Algérie se doit de se doter d'infrastructures grandioses à la mesure de son standing et de sa place dans le monde, et pour la future grande équipe d'Algérie. Il faudrait encadrer les déplacements des jeunes, les sensibiliser sur nos routes. Car ce qu'ils font durant les fêtes d'après, ils le reproduisent durant toute l'année, pensant que c'est un acquis pour toujours. Il y a déjà trop de morts quotidiennement, et nous n'avons cessé de dire assez, trop de morts, trop de familles sont endeuillées chaque jour qu'Allah a fait. Ne fermons pas les yeux sur ce qui est une réalité, ne tournons pas la tête sur ce cauchemar qui nous guette et qui nous emporte à chaque match, des dizaines de nos jeunes, des futurs cadres de notre jeune nation. Des solutions existent, puisqu'elles ont été trouvées et appliquées à l'étranger, et nous avons des gens qui peuvent les appliquer ici, chez nous.

IL FAUT DES GENS QUI SACHENT PARLER AUX JEUNES, PARLER LEUR LANGAGE

Le rôle des parents est primordial dans toute action de sensibilisation et éducation. Arrêtons de faire la société civile de salons et de salles de conférence. Sa place, son rôle est sur le terrain à travers le territoire national et sur les routes, en permanence, à côté des agents de la Protection civile, de la police et de la Gendarmerie. Pas uniquement près des décideurs, des journalistes et des caméras de la télévision, pour se montrer et ramasser l'argent des sponsors. Ensemble sauvons nos vies, sauvons notre nation.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE À AÏN DEFLA 1488 infractions routières et 87 retraits immédiats du permis

Salim Ben

Dans un communiqué de presse de la cellule de communication de la sûreté de wilaya d'Aïn Defla suite aux activités du bilan du mois d'octobre 2013, il a été enregistré 1488 procès-verbaux suites aux multiples infractions routières qui ont été délibérés, dont 87 cas du retrait immédiat du permis de conduire.

Durant ce mois d'octobre, les services de la sûreté de wilaya d'Aïn Defla ont signalé un total de 1488 infractions de la circulation, dont 87 cas du retrait immédiat du permis de conduire, ainsi que 85 délits routiers et 62 cas de fourrière.

En ce qui concerne les opérations de surveillance et de maintien de l'ordre, les éléments de la police sont



intervenus sur le terrain 478 fois et 239 appuis durant les différentes opérations du maintien de l'ordre à l'occasion de manifestations culturelles et sportives.

Pour les accidents, le service de la sécurité routière de la sûreté de wilaya a enregistré durant ce mois d'octobre 14 accidents qui ont fait 16 blessés et 3 morts sur les routes de la wilaya.

Selon le communiqué, la majorité

des accidents signalées sont dus au non-respect du code de la route, notamment la vitesse des conducteurs et des automobilistes dont certains conduisent comme des fous et qui endeuillent tous les jours les familles algériennes.

« C'est le terrorisme routier » comme la indiqué a mainte fois M. La-zouni Mohamed durant ces différentes interventions.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ

6 et 4 ans de prison ferme pour les voleurs de bétail

Mouad B.

Six années de prison ferme et 500 000 DA d'amende, tel a été le verdict rendu récemment à l'encontre de l'accusé principal, poursuivi pour vol de cheptel.

Les deux présumés complices du vol qui étaient tout le temps ensemble passaient leur temps dans un café maure mitoyen à leur domicile, ont été condamnés à 4 ans de prison fermes assortis d'une amende de 100 000 DA.

Une fois que les trois accusés ont obtenu toutes les in-

formations nécessaires, ils exécutèrent leur plan le lendemain dès que le troupeau fut arrivé à la bergerie.

Le propriétaire de la bergerie entendant le mouvement de ses bêtes, sort pour voir mais les 30 moutons ont disparu. La victime raconta sa mésaventure à ses enfants qui, illiko presto, partirent à la recherche des voleurs et une fois dans la forêt, Ils avaient trouvé leurs moutons volés, à 2 kilomètres des lieux, et l'un des voleurs embusqué qui dénonça les autres mis en cause.

Notons que le procureur général avait requis une peine de 20 ans de prison ferme assortie de 200 millions de centimes d'amende.

Un coup de balai salutaire



Bou-Arréridj. Munis de plusieurs matériels permettant de mener à bien leur activité, les bénévoles sont venus faire le ménage dans les différentes rues et places publiques qui composent leurs quartiers. Pour certains, ils n'hésitent pas à mettre la main à la poche pour acheter de la peinture et autres produits et accessoires qui servent à nettoyer ou embellir le quartier.

Ces opérations qui ont eu lieu chaque week-end et après les heures de travail dans ces quartiers populaires considérés comme les plus grands de la capitale des Bibans, tels que L'Batoir, les 400, les 130

logements, avaient pour objectif : la lutte contre l'insalubrité. permettra, un tant soit peu, à notre quartier de changer de visage. Vraiment merci aux responsables de cette initiation qui ont pensé à nous », a indiqué M. Houcine, un habitant de la cité des 130-Logements. Mustapha un enseignant, pense que cette opération n'aura pas d'effets, vu que les populations de son quartier manquent de civisme et devront quelques jours plus tard, jeter des détritus de tous genres dans les rues, trottoirs et les caniveaux du quartier.

« C'est bien ce que fait le P/APW, mais cela ne suffira pas à rendre ce quartier propre si les populations ne se soucient pas de rendre leur environnement salubre. Là où on vient de nettoyer, revenez la semaine prochaine, vous retrouverez la saleté. Il faut conscientiser les riverains,

ce sont eux qui salissent ce quartier», a-t-il déploré. Soulignons que cette initiative, selon M. Djoudi Abdelfetah, tourne autour de l'homme. Le bien-être social des enfants et des jeunes, des personnes âgées, pour ne citer que celles-là en dépend.

M. B.

Palmarès des Journées Cinématographiques d'Alger 2013

Après cinq jours de projection de films et une compétition très disputée, le jury des 4ème Journées Cinématographiques d'Alger 2013, présidé par Nadia Zouaoui du Canada, Myriam Chetouane de France, Nouha Choufani du Liban, Ahmed Fayek d'Egypte, Ghassan Abdallah de Syrie et Abdellah Tazarout d'Algérie, les résultats des délibérations sont comme suit :

Palmarès JCA 2013

Compétition du court métrage algérien
Prix du meilleur court métrage fiction : *Les jours d'Avant* de Karim Moussaoui

Mention pour le court métrage : *Imini* de Mbarek Menad

Mention pour le court métrage : *Les brûleurs* de Farid Bentoumi

Compétition internationale pour le documentaire :

Prix du meilleur documentaire : *Retour à Montduc* de Mohamed Zaoui (France-Algérie)

Mention Spéciale pour le documentaire : *Chaâbi electro* de Hind Meddeb (Egypte-France)

Prix du public :

Le prix du public qui est décerné par le vote au documentaire Yasmina et Mohamed de Régine Abadia (Algérie-France-Liban)

Concours national du meilleur scénario

Prix du scénario court métrage fiction : *Écran Noir* d'Anis Djaad

Mention spéciale pour le scénario fiction : *Le chroniqueur* de Raouf Benia

Mention spéciale pour le scénario fiction : *Les larmes du jeudi soir* de Chérifa Tala

Prix du meilleur scénario documentaire : *Takassit* de Dalal Ziour

Mention spéciale pour le scénario documentaire : *Chut, on s'organise* de Naima Meghezzi Chaâ

Mention spéciale pour le scénario documentaire *Le scorpion*.

TÉBESSA

2 milliards de DA pour le parachèvement du complexe islamique Larbi-Tébessi

Une enveloppe complémentaire de 1,8 milliard de dinars vient d'être mobilisée, à Tébessa, pour le parachèvement des travaux du complexe islamique Larbi-Tébessi dont le taux d'avancement est actuellement de 70 %, a-t-on appris, samedi, auprès de la Direction du logement et des équipements publics (Dlep).

Lancé en travaux en 1989, cet édifice religieux et culturel, d'une superficie totale de 45 000 m², dont près de 2 000 m² de surface bâtie, est considéré comme l'un des plus importants complexes du genre réalisés en Algérie, selon la même source qui a rappelé que ce complexe a consommé près de deux milliards de dinars depuis son lancement en chantier. Il est doté, entre autres, d'une salle de prière pouvant accueillir jusqu'à 12 000 fidèles, d'un pavillon pour les activités culturelles, d'un espace pédagogique comprenant 16 salles de cours, d'un auditorium de 500 places, d'une bibliothèque et d'une salle de lecture, a-t-on ajouté à la Dlep. L'espace pédagogique sera équipé d'un internat de 150 places ainsi que d'un réfectoire pour les pensionnaires, a-t-on encore précisé, rappelant qu'une vingtaine d'écoles coraniques situées dans autant de mosquées enseignent le Coran dans cette wilaya.

FESTIVAL CULTUREL INTERNATIONAL DE DANSE CONTEMPORAINE La Chine, la Grèce, l'Algérie et la Grande-Bretagne primées au cinquième FCIDC

La troupe Beijing Dance Theater de Chine, Proxyma Dance Company de Grèce, la compagnie Nacera Belaza d'Algérie et Billy Cowie Company de Grande Bretagne, ont été primés respectivement du Trophée d'Or, d'Argent, de Bronze et du Prix spécial du Jury, au cinquième Festival culturel international de danse contemporaine (Fcidc) qui s'est achevé vendredi soir au TNA.



Invité d'honneur du festival, la Chine a été représentée avec force par la troupe Beijing Dance Theater dans «Sorrowful Song» et «All River Red», deux spectacles suggérant, respectivement, la révolution chinoise ainsi que la réincarnation et l'immortalité. «Nous sommes très heureux de ce premier Prix, nous remercions le Jury et public algérien» a déclaré une ballerine de la troupe.

Proxyma Dance Compagny représentant la Grèce, s'est produite avec «Mémoires», une chorégraphie dans un «nouveau concept d'expression corporelle», exploitant le temps comme élément dramaturgique à part entière, agissant de manière effective dans le spectacle.

Pour sa part, la compagnie «Nacera Belaza» a présenté «Le cercle», une chorégraphie dans laquelle Nacera Belaza, absente à la cérémonie de clôture, a réussi à «mettre des repères dans le néant du désordre», dans une belle prestation où deux danseurs ont évacué tous leurs conflits internes avec la vie, générant une énergie et des sensations fortes, rendues par des corps en troubles et des mouvements donnant l'impression d'être incontrôlés avec une gestuelle qui part dans tous les sens.

Dans un spectacle époustouflant, représentant la Grande-Bretagne, l'Ecossais Billy Cowie, également absent à la cérémonie de clôture, aura retenu toutes les attentions avec «Stereoscopic Trilogy 2», un spectacle visuel inédit en 3D, décliné en trois parties, où la danse contemporaine s'est alliée à la haute technologie.

Auparavant, le public en nombre, présent à cette cérémonie de clôture, a pu assister à deux spectacles donnés, d'abord par une cinquantaine de danseurs algériens ayant pris part aux ateliers de résidences artistiques internationales, produisant trois performances, et ensuite par la troupe Aniko Ballet d'Ukraine.

Les ballerines et les danseurs algériens, scindés en trois groupes ont présenté «Contact avec le sol, les racines et soi-même» dirigée par Pavlic Rajko (Croatie), une performance où la relation fusionnelle avec la terre est mise en valeur.

Ensuite, le groupe de Kaddour Noureddine (Algérie) a interprété «Moi aussi j'existe !», une prestation intelligente où des corps tourmentés finissent par se débarrasser de leurs chapeaux, signes de l'ordre établi et ses dogmes.

«Ce se bouscule !» de Paul Gordon Emerson (Etats Unis), est la troisième performance à se produire, mettant en scène les traits d'une société qui bouge, dans une énergie rapide où tout se bouscule.

L'Ukraine est ensuite entrée en scène avec la troupe Aniko Ballet, dans une chorégraphie mirobolante où les six balles-

ries et les quatre danseurs ont généralement offert à l'assistance une prestation, autour du thème de «l'esprit positif», dans un rythme emballant de vivacité et des figures esthétiques menées en groupe, marquées par la précision du geste et la beauté du mouvement. En début de soirée, Talaat Essamawi, président du jury a donné lecture, en présence des responsables de la culture, à des recommandations visant à améliorer le niveau de prestation des troupes postulant à des compétitions d'ordre international.

Ces recommandations s'articulent autour de la nécessité de définir au préalable les difficultés devant figurer dans chaque danse dont le temps devra être compris entre 20 et 30 minutes.

Egalement souhaité, l'établissement d'une commission artistique neutre, chargée d'apprécier le travail des troupes en préparation dans le but d'habiliter les meilleures d'entre elles à prendre part à un festival national à envisager, dont les lauréats seront retenus pour une participation à l'échelle internationale.

Le cinquième Festival culturel international de danse contemporaine (Fcidc) qui s'est tenu du 15 au 22 novembre sous le thème évocateur de «Passerelles» a accueilli 24 pays et huit troupes algériennes.

UNESCO

La Traviata en concert le 12 décembre à l'Unesco sous la direction du maestro Amine Kouider



La Traviata, un des opéras les plus connus de Verdi, sera présentée en concert le 12 décembre prochain à l'Unesco sous la houlette du maestro algérien Amine Kouider, a-t-on appris vendredi auprès de l'artiste établi à Paris.

A l'initiative du Chœur et Orchestre philharmonique international, un ensemble fondé par l'artiste algérien il y a une quinzaine d'années, le concert s'inscrit dans le cadre de l'année Verdi à l'Unesco, célébrée à l'occasion du bicentenaire de la naissance du compositeur italien.

«C'est avec de belles émotions que j'aurai à diriger l'opéra de l'un des plus grands compositeurs au monde. Je suis fière en tant qu'Algérien de faire une telle prestation dans un temple de la paix comme l'Unesco», a confié le musicien à l'APS.

Outre le fait qu'il interviennent pour célébrer le bicentenaire de Verdi, le concert

s'inscrit également dans le cadre des actions humanitaires menées par l'Unesco et, plus précisément, au titre du programme d'alphabétisa-

tion des femmes dans le monde. C'est surtout en sa qualité d'artiste de l'Unesco pour la paix, un titre honorifique qui lui a été décerné il y

a dix ans, qu'Amine Kouider s'associera aux actions développées par le Secteur de l'éducation de l'UNESCO pour soutenir, cette fois-ci, un programme d'alphabétisation des jeunes filles au Sénégal.

En plus de diriger des orchestres tant en France qu'à l'étranger, Amine Kouider chapeaute, depuis mars 2012, l'Orchestre Symphonique Algérie-France (Osaf) qui regroupe des musiciens professionnels algériens et français placés sous sa direction musicale.

L'Osaf a été créé pour participer au rayonnement et à la promotion des cultures algérienne et française dans le cadre du dialogue interculturel euro-méditerranéen. Il a pour but de favoriser la mixité culturelle à travers diverses actions artistiques mettant en valeur la notion de paix, de partage et d'échange entre les deux peuples.

APS

L'ONU interdit le mercure dans le maquillage... sauf dans le mascara

L'Organisation des Nations unies souhaite interdire l'utilisation du mercure dans les savons et les cosmétiques à travers le projet de Convention de Minamata le 10 octobre dernier. Mais un produit comme le mascara n'est pas concerné par cette interdiction...

D'ici 2020, si la Convention de Minamata est adoptée par les 140 pays signataires (dont la France), aucun produit cosmétique ne devrait contenir de dérivés du mercure. Tous ? Pas vraiment... Le mascara, l'un des produits de maquillage les plus courants, ne serait pas concerné par cette interdiction. Cependant, inutile de jeter immédiatement votre mascara à la poubelle : il n'y a en réalité que très peu de risque qu'il contienne du mercure. Et, si c'est le cas, c'est dans une quantité infime. En effet, la distribution de crèmes et de savons contenant du mercure ou des dérivés est interdite dans l'Union européenne depuis 2009 à l'exception de 2 conservateurs contenus dans les produits pour les yeux : le Thiosalicylate d'éthylmercure sodique et le Phénylmercure et ses sels. La concentration de ces dérivés du mercure ne doit pas dépasser 0,007 %.

Selon le traité de Minamata (du nom d'une ville japonaise ayant connue une importante pollution au mercure dans les an-

nées 1950), les cosmétiques pour les yeux sont exemptés de l'embargo neurotoxique, car "aucune alternative de remplacement sûres et efficaces ne sont disponibles". En clair, on ne sait pas fabriquer de mascara sans mercure. Finalement, la Convention de l'ONU ne fait que réaffirmer la législation européenne mais à un niveau mondial.

Les cosmétiques ne sont pas tous sans dangers

Déjà en mars 2012, la Food and Drug Administration (FDA), l'organisme américain de santé publique, alertait les consommateurs sur les risques encourus lors de l'utilisation de cosmétiques contenant des dérivés du mercure. Les principaux produits mis en cause étaient des crèmes anti-taches, éclaircissantes et antirides. La FDA rappelait que le mercure peut provoquer des insuffisances rénales, affecter les systèmes nerveux et empêcher le bon développement du cerveau d'un fœtus. On peut

également être intoxiqué rien qu'en respirant les émanations de ces produits.

En France, depuis de nombreuses années, l'Ansm (Agence nationale de sécurité du médicament) pointe tout particulièrement l'attention des consommateurs sur les méthodes éclaircissantes à destination des peaux noires et mates : "Cette pratique repose sur l'utilisation soit de médicaments à fort potentiel éclaircissant et détournés de leur indication médicale, soit de contrefaçons ou de produits éclaircissants illégitimes, contenant le plus souvent des dermocorticoïdes à l'activité très forte comme l'hydroquinone, voire des dérivés contenant du mercure". Ces produits peuvent provoquer "l'apparition ou l'aggravation d'infections de la peau, d'une acné parfois très sévère, de vergetures larges, très inesthétiques et irréversibles, d'un amincissement de la peau à l'origine de problèmes de cicatrisation et de troubles de la pigmentation parfois définitifs".



CANCER DU SEIN

LE DÉPISTAGE À DOMICILE BIENTÔT POSSIBLE

Des scientifiques japonais viennent de mettre au point un détecteur de cancer du sein à utiliser à domicile qui pourrait encourager le dépistage précoce de la maladie.



La mammographie (la radio qui permet de détecter d'éventuelles anomalies dans les seins) n'étant pas ce qu'on appelle une partie de plaisir, nombre de femmes reculent à prendre rendez-vous chez le radiologue pour un dépistage du cancer du sein, même lorsque cette mammographie est prise en charge par la Caisse d'assurance maladie dans le cadre du dépistage organisé.

Aussi, pour inciter un maximum de femmes à ne pas « zapper » ce rendez-vous important, les chercheurs japonais ont conçu un détecteur de tumeur utilisable à domicile. Ce petit objet, qui a la forme d'une boule qui tient dans la main, possède « un capteur à diode électroluminescente (LED) et un photo-transistor qui, plaqué contre le sein, va y détecter une éventuelle accumulation de sang, laquelle peut être liée à une tumeur cancéreuse », a expliqué à l'AFP le professeur Mineyuki Haruta, de l'Université Nihon (la plus grande université du Japon). S'il l'appareil ne signale aucune anomalie, les femmes pourront

attendre leur prochain rendez-vous avec leur gynécologue pour voir s'il est temps ou non de faire une mammographie. En revanche, si l'appareil détecte une accumulation de cellules qui pourrait laisser penser à une tumeur cancéreuse, cela incitera sans doute les femmes à subir des examens plus poussés, augmentant ainsi leurs chances de guérison si le cancer est détecté précoce-ment. Seul bémol : l'appareil est au point mais il ne manque qu'une entreprise pour le produire en grandes quantités et le commercialiser. « Cette étape est d'autant plus laborieuse que les réglementations pour les appareils médicaux sont très strictes au Japon, exigeant de l'argent et du temps » souligne le Pr Haruta qui aimerait que les femmes puissent bénéficier un jour de son invention pour moins de 150 euros. A noter que le Japon a toujours eu une politique de dépistage précoce du cancer du sein. Dans le pays du Soleil Levant, les femmes sont invitées à se faire dépister à partir de 40 ans et non à 50 ans comme c'est le cas en France ou aux Etats-Unis.

Psycho : la culpabilité pèse réellement lourd

Vous vous sentez coupable de quelque chose ? Ce sentiment désagréable d'avoir un poids sur vos épaules n'est pas qu'une image et se ressent vraiment physiquement, selon des chercheurs.

Une conscience coupable rend le corps plus lourd, c'est ce qu'affirment des chercheurs de l'University of Waterloo(Canada) et de la Princeton University (Etats-Unis) dans la revue Plos One. Les psychologues ont cherché à savoir chez 153 étudiants si le fait de repenser à des actes immoraux qu'ils ont fait ou dont ils ont été témoins pouvait se manifester physiquement.

Alors que les participants ignoraient l'objectif de cette expérience de remémoration, les résultats suggèrent que la culpabilité a un impact corporel. En effet, les étudiants ont reconnu avoir l'impression de se sentir plus lourd en repensant à ces situations qui les font culpabiliser.

Les personnes qui se sentaient fautives ont estimé que l'idée de rendre quelques services, comme aider quelqu'un à porter ces courses, paraissait alors plus difficile à réaliser que pour les personnes qui ne se sentaient pas coupables. Preuve que cette lourdeur est bien ressentie physiquement.

"Le souvenir des actes répréhensibles conduisent les participants à rapporter un accroissement du poids corporel subjectif contrairement au souvenir des actes moraux", explique Martin Day, de l'université de Princeton. Bizarrement, cette corrélation avec le poids s'est faite uniquement pour le sentiment de culpabilité "et non pour d'autres émotions négatives comme la tristesse et le dégoût", précise le psychologue.

Le poids psychologique, un signal préventif

Cette sensation de lourdeur permettrait aux personnes concernées d'anticiper et de ne pas commettre d'autres actes dont elles pourraient se sentir coupables dans l'avenir. "L'anticipation de sentiments de culpabilité dans le futur peut aider des individus à éviter de participer à des actes immoraux qui violent leur morale personnelle", pense un des chercheurs.

Dix aliments contre la fatigue

Chocolat : plaisir et énergie !

Pour faire le plein de tonus, croquez du chocolat. Il regorge de magnésium, nutriment essentiel utilisé par les cellules pour fournir de l'énergie à tout le corps. Mais le cacao est également source de fer, qui favorise de la même manière la production énergétique et protège les cellules des agressions. Enfin, il contient du phosphore, qui permet le stockage de l'énergie. La bonne dose : 100 g de chocolat noir fournissent un tiers des besoins journaliers en magnésium et en fer. Le bon geste : 2 carrés de chocolat noir, si possible peu gras et peu sucré, après le déjeuner ou le dîner permettent de lutter contre la fatigue... Mais pas plus, le chocolat reste calorique. Ils contiennent aussi du magnésium : les haricots de soja (disponibles en épicerie asiatiques) et les lentilles.

Le persil, allié surprise antifatigue

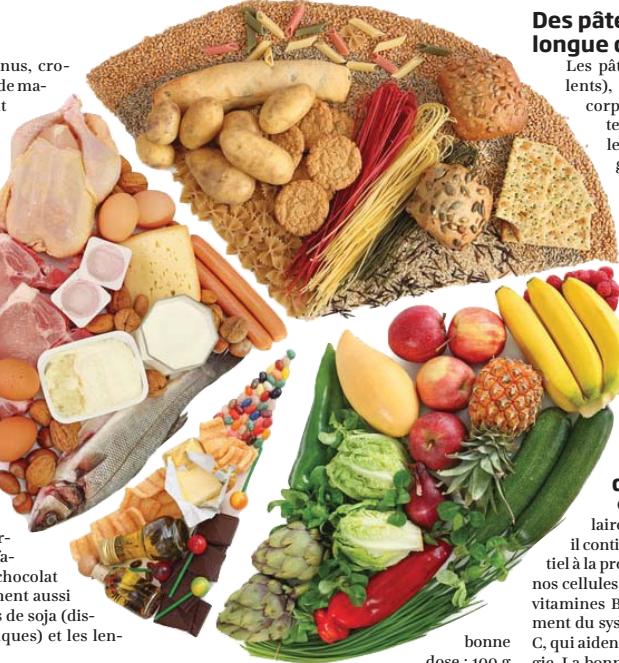
Le persil est utile contre les baisses de forme. Il est riche en fer, nutriment protecteur, essentiel à la production d'énergie par nos cellules. Le persil contient aussi des antioxydants comme le bêta-carotène, qui réduisent les effets néfastes des radicaux libres. La bonne dose : 100 g de persil apportent 5 mg de fer, soit plus de la moitié des besoins quotidiens à partir de 50 ans. Le bon geste : n'hésitez pas à ajouter à tous vos plats du persil fraîchement coupé pour préserver ses vitamines et sa saveur. Riche en arômes, il agrémentera les salades, crudités et potages. Voir notre recette de concombre persillé. Ils contiennent aussi du fer : les haricots blancs et rouges.

Orange : le plein de vitamine C

C'est la championne du coup de fouet ! L'orange débordé de vitamine C qui participe au maintien des défenses immunitaires et à la protection de nos cellules. Grâce à sa peau épaisse et son acidité, l'orange préserve bien la vitamine C, sensible à la lumière et à la chaleur. La bonne dose : une orange apporte à l'organisme 70 mg de vitamine C, soit plus de la moitié de nos besoins quotidiens. Le bon geste : il vaut mieux privilier les oranges fraîches. Limitez les jus, qu'ils soient industriels ou non. Ils cassent les fibres pourtant efficaces contre la constipation. Ils contiennent aussi de la vitamine C : les autres agrumes comme le pamplemousse, la clémentine et le citron.

Saumon, cap sur la vitalité

Le saumon est riche en oméga-3, des acides gras essentiels au bon fonctionnement du corps et à la protection immunitaire. Des études récentes tablent même sur leur efficacité contre les fatigues chroniques. De plus, le saumon apporte à l'organisme des vitamines B1, nécessaires à la transformation des sucres lents en énergie. La



bonne dose : 100 g de saumon couvrent nos besoins quotidiens en oméga-3. Le bon geste : essayez de manger du saumon deux fois par semaine. Il peut être consommé cru, en sushi par exemple. La cuisson peut abîmer ses oméga-3. Ils contiennent aussi des oméga-3 : les autres poissons gras comme le maquereau, le hareng ou la sardine.

Un bifteck riche en fer

Recharger les batteries passe aussi par un bon bifteck de temps en temps. La viande rouge est une excellente source de "bon" fer, nutriment que nos cellules transforment en énergie. Car le fer présent dans l'hémoglobine (hémine) est mieux assimilé par l'organisme que celui provenant de produits végétaux. Autre atout de la viande rouge : son apport en protéines animales, le carburant du corps. La bonne dose : 200 grammes de bifteck garantissent au corps plus de la moitié de ses besoins journaliers en fer. Le bon geste : consommez la viande rouge sans abus et sans la faire trop cuire. Evitez l'entrecôte, particulièrement grasse. Ils contiennent aussi du fer assimilable : le boudin noir et les abats de volaille.

Yaourt : les atouts du lait fermenté

Le yaourt procure du calcium en bonne quantité. Celui-ci permet l'entretien des muscles, le bon fonctionnement de nos cellules et augmente les bénéfices des protéines, carburant de l'organisme. Grâce à la fermentation du lait, le yaourt gagne en digestibilité. Le lait fermenté est également source de vitamines B2, qui participe à la production d'énergie. La bonne dose : un pot de yaourt nature apporte 220 mg de calcium, sur les 900 à 1200 mg nécessaires quotidiennement. Le bon geste : n'oubliez pas de boire le liquide à la surface du yaourt. Il contient de nombreux minéraux et protéines. Ils contiennent aussi du calcium : l'emmental et le comté.

Des pâtes pour de l'énergie longue durée

Les pâtes apportent des glucides (sucres lents), principales sources d'énergie du corps. Et plus précisément elles apportent des glucides complexes, absorbés lentement. Résultat : leur apport énergétique est réparti sur toute la journée. La bonne dose : 200 grammes de pâtes rapportent 120 grammes de glucides, près de la moitié des besoins journaliers. Parfait pour recharger les batteries. Le bon geste : la consommation de pâtes complètes, au blé entier par exemple, multiplie ces effets bénéfiques. A condition d'éviter les assaisonnements trop caloriques. Ils contiennent aussi des sucres lents : le riz brun et les haricots secs.

Epinard, le concentré de magnésium

Contrairement à la croyance populaire, l'épinard apporte peu de fer. Mais il contient beaucoup de magnésium, essentiel à la production énergétique accomplie par nos cellules. L'épinard est également source de vitamines B9, nécessaires au bon fonctionnement du système immunitaire. Et de vitamines C, qui aident à transformer les graisses en énergie. La bonne dose : 200 g d'épinards cuits couvrent un tiers des besoins quotidiens en magnésium et la totalité des besoins en vitamines B9. Le bon geste : pour conserver les bienfaits des épinards, mieux vaut les choisir frais et les consommer rapidement après la cuisson. Ils contiennent aussi de la vitamine B9 : l'asperge et le brocoli.

Du muesli pour prendre un bon départ

Le muesli, ce mélange de céréales, est riche en protéines végétales, indispensables au bon fonctionnement du corps. Elles servent notamment au transport de l'oxygène et de l'hémoglobine, donc de l'énergie dans l'organisme. La bonne dose : le corps réclame chaque jour un gramme de protéine par kilo pesé. Soit 70 grammes pour une personne de 70 kilos. Cent grammes de muesli apportent à eux seuls 10 grammes de protéines végétales. Le bon geste : priviliez les mélanges de céréales complètes ou même les recettes maison. Pourquoi pas un assortiment de flocons d'avoine, de blé, de riz, d'orge et de seigle ? Ils contiennent aussi des protéines végétales : le soja et le pain.

Des fruits oléagineux ultra énergétiques

En cas de petit coup de barre, une poignée de fruits oléagineux permet de repartir de plus belle. Noix, noisettes et amandes regorgent notamment de magnésium, qui aide nos cellules à fabriquer de l'énergie.

Elles apportent également des antioxydants, pour lutter contre les agressions des radicaux libres. La noisette est riche en glucides, notre principale source énergétique. Les fruits secs sont aussi très bénéfiques. La bonne dose : une poignée d'amandes, de noix ou de noisettes apportent environ 50 mg de magnésium, sur les 300 à 400 mg nécessaires chaque jour.

Le bon geste : pas d'excès quand même, ces fruits sont très caloriques. Ils contiennent aussi des antioxydants : la myrtille et le prunier.

L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE COLONIALE

Etude de Amar Belkhodja, chercheur en histoire

V- La Commune Mixte

1. Creation et Fonctionnement

Certainement qu'il faudrait des volumes entiers pour relater tous les multiples méfaits commis en communes mixtes à l'encontre des populations algériennes de plus en plus démunies, de plus en plus affaiblies et de plus en plus écrasées par un système porteur de ruine et de désolation.

La commune mixte incarnée en la personne de l'Administrateur, secondé par un Etat-Major de caïds, est sans conteste l'unique institution coloniale où se commettent les plus vils agressions de toutes natures contre les tribus algériennes. Les administrateurs de communes mixtes, maîtres absolus des immenses territoires qu'ils contrôlaient, se sont transformés en véritables proconsuls, usant et abusant le tous les pouvoirs que les lois répressives leur conféraient, entre autres le tristement célèbre Code de l'indigénat.

L'administration centrale était confiée à un haut fonctionnaire qu'on nommait Gouverneur Général de l'Algérie. Au niveau local, nous retrouvons une armée d'administrateurs de communes mixtes instaurées dans l'Algérie du Nord et dont quelques unes fonctionnaient en territoires militaires dans l'Algérie du Sud, partage du pays conquisé dont l'intégrité territoriale sera rapidement disputée par les délégués du G.P.R.A. (Gouvernement Provisoire de la République Algérienne) aux négociations d'Evian, plus tard en 1961 et 1962.

L'Histoire de la Commune Mixte est la plus parfaite des projections d'un système de domination et de destruction de la nation algérienne que tous les théoriciens de l'ordre colonial se sont empressés à décrire sous l'état de tribus barbares et incultes.

Ainsi, de vastes espaces ruraux qui abritaient une forte population algérienne étaient gouvernés par un fonctionnaire qui se distinguait dans l'arbitraire, l'oppression et le racisme. « Pratiquement l'histoire de l'administration des musulmans en communes mixtes se confond alors avec l'histoire des administrateurs et celle de ses caïds ». (Ch.-R. Ageron – *Les Algériens Musulmans et la France* -1968- p.612).

Combien faudrait-il d'investigations pour écrire l'histoire du règne diabolique des administrateurs des communes mixtes, secondés dans leurs basses besognes par les caïds, aghas et bachaghas. Car là où il y a un administrateur, il y a un essaim de ty-



ranneaux en burnous rouge, prêts à dévorer leurs coreligionnaires pour garder quelques priviléges et plaire aux représentants du Gouverneur Général.

« Les caïds jouent dans la commune mixte un rôle tout à fait semblable à celui qui est dévolu aux caïds qui peuvent être institués dans les communes de plein exercice. Ils doivent surtout surveiller leurs coreligionnaires, ce à quoi ils sont secondés par les chefs de fraction » (E. Larcher et G. Rectenwald : *Traité Élémentaire de Législation Algérienne* - T.II -1923- p. 746).

Morizot à Caissaigne (Sidi Ali), Dietrich à Zemmaro, Le Sept à Nédrouma, Georges Hirz à Lahgouat ne sont que quelques tristes noms que l'histoire et les historiens ont le devoir de consigner pour la postérité. Sinon, le temps s'écoulera pour engloutir à jamais les pages les plus sombres de la domination française et, implicitement, nous assisterons, par perte de la mémoire collective, à une absolution des administrateurs des communes mixtes et leurs complices les Caïds.

La Commune Mixte est une collectivité créée par le décret du 20 mai 1868 en territoire militaire.

Le décret du 7 juillet 1864 avait instauré le régime militaire à tous les niveaux de l'administration algérienne. Les préfets des trois départements dépendent alors des généraux de division. Dès 1834, l'administration française commence à créer un peu partout dans les villes occupées des municipalités. C'est-à-dire là où le peuplement européen est assez suffisant pour exiger la mise en place de telles struc-

tures. « Quant aux communes mixtes, organisées dans les régions où prédominent la population autochtone et de la population étrangère qui, une fois les terres conquises, demanda aux militaires de lui remettre les clés de la maison. D'où apparaît un autre dilemme chez certaines familles et tribus algériennes qui, entre deux autorités, l'une civile et l'autre militaire, elle a souvent une préférence pour celle qui porte un uniforme.

La commune mixte va en

quelques sorte remplacer progressivement les anciens bureaux arabes dont l'autorité était confiée à un officier. L'administrateur qui nous allons retrouver à la tête de la Commune Mixte ne sera autre qu'un « militaire » déguisé en civil puisqu'il jouera des mêmes prérogatives que son prédecesseur, notamment en matière disciplinaire. La fonction prépondérante étant la répression à outrance jusqu'à la soumission totale et complète des algériens.

Jusqu'en 1870, instauration du régime civil, la Commune Mixte, en territoire de commandement, était administrée par une commission municipale présidée par un officier et dont les membres (français et algériens) étaient désignés par l'autorité supérieure.

Quand les territoires militaires seront supprimés dans l'Algérie du Nord, la Commune Mixte, dont le maire n'est autre qu'un fonctionnaire – administrateur des Services Civils – est gérée par une commission municipale qui rassemble des élus français et des « chefs indigènes » nommés. C'est le décret du 29.9.1875 qui fixera à six les membres d'origine

algérienne appelés à siéger au sein de la commission municipale de la Commune Mixte. Ils sont recrutés évidemment parmi la réserve de caïds, aghas et bachaghas qui avaient déjà manifesté leur délit en fournissant des goun contre les soulèvements des tribus qui refusaient la domination.

A partir de 1919, les présidents des Djemaâs feront partie de la commission municipale des communes mixtes dont le mandat était de quatre ans.

En résumé, selon la définition que lui donnent ses créateurs : « La commune mixte est donc un tout formé de centres de colonisation, de douars et de tribus. Elle est à la fois une entité spécifiquement municipale et une conscription politique et administrative dotée de la personnalité civile et d'une certaine autonomie financière.

Elle est dirigée par un fonctionnaire. L'administrateur des services civils, lui-même assisté d'un ou de plusieurs administrateurs adjoints et de chefs indigènes ou caïds. Auprès de lui et sous sa présidence, siège une assemblée délibérante, la commission municipale - composée de membres européens, élus, représentants les centres de colonisation, des présidents de Djemaâs des douars de la commune mixte et des différents caïds placés au commandement d'un ou plusieurs douars ». (*Documents Algériens -Synthèse de l'activité algérienne - 1948-p.23*).

Nous remarquons parfaitement de très nettes particularités du droit public français quand il s'agit d'organisation administrative en pays conquis. Ainsi il subsiste une telle hiérarchie que la Djemaâ, assemblée de douar-commune, se trouve complètement absorbée par la Commune Mixte qui dans les faits et actes – de l'administrateur flanqué de ses auxiliaires les caïds – exerce des pouvoirs absolus et ne laisse aucun Liberté d'initiative à une Djemaâ, somme toute, objet de décor.

« Il y a aussi les présidents de Djemaâs dont le rôle à l'origine et selon l'esprit de la loi, devait équilibrer les coups de force du caïd. Malheureusement, là encore, les populations ont été empêchées d'élire les représentants de leur choix. Tout donc n'est que fiction, poudre aux yeux et mascarade. En vérité, il n'y a qu'une vérité, l'administrateur est le seul maître et le seul juge des populations ». (*La République algérienne du 18 juin 1948*).

A suivre

SAHARA OCCIDENTAL

Le président américain, Barack Obama, a affirmé vendredi qu'il poursuivra son appui aux efforts pour trouver une solution «pacifique, durable et mutuellement acceptable» par le Front Polisario et le Maroc sur la question du Sahara occidental, et soutient les efforts de l'Envoyé personnel de l'ONU, Christopher Ross.

«Le président (Obama) s'est engagé à continuer à soutenir les efforts pour trouver une solution pacifique, durable et mutuellement acceptable à la question du Sahara occidental», a indiqué le communiqué conjoint publié par la Maison-Blanche à l'issue de la rencontre entre le président Obama et le roi marocain, Mohamed VI.

Ce communiqué conjoint a consacré un chapitre spécial sur la question du Sahara occidental et les droits de l'Homme du peuple sahraoui, et ce, au même titre que les autres volets relatifs aux relations bilatérales américano-marocaines, à la sécurité régionale et à la lutte contre le terrorisme, à l'Afrique et à la paix au Moyen-Orient.

La Présidence américaine a insisté sur le rôle des Nations unies pour résoudre le conflit sahraoui, en tenant à préciser dans le communiqué que les Etats-Unis «continuent à appuyer les négociations menées par l'ONU, y compris le travail entrepris par l'envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara

Barack Obama pour une solution «mutuellement acceptable»



occidental, Christopher Ross, comme ils exhortent les deux parties (Front Polisario et Maroc) à travailler pour parvenir à une solution». Quant au plan d'autonomie proposé par le Maroc, le président Obama a tenu à préciser notamment qu'il s'agit d'une «approche potentielle».

Concernant la question des droits de l'Homme du peuple sahraoui, le

communiqué conjoint a indiqué que le président Obama et le roi marocain «ont affirmé leur engagement commun à l'amélioration des conditions de vie du peuple du Sahara occidental et ont convenu à travailler ensemble pour continuer à protéger et à promouvoir les droits de l'Homme dans le territoire» sahraoui.

Le Polisario salue l'engagement du président Obama sur les droits de l'Homme du peuple sahraoui

Le Front Polisario s'est félicité de l'engagement du président américain, Barack Obama, pour assurer la protection des droits de l'Homme du peuple sahraoui au Sahara occidental occupé par le Maroc.

«Le Front Polisario saute l'engagement personnel du Président de la première puissance mondiale pour promouvoir les droits de l'Homme du peuple sahraoui», a déclaré à l'APS le représentant du Front Polisario à Washington, Mohamed Yeslem Beisat, en réaction au communiqué conjoint publié vendredi soir par la Maison-Blanche à l'issue de la rencontre entre le président Obama et le roi marocain Mohamed VI.

Le représentant sahraoui s'est félicité, dans ce sillage, que le communiqué ait

consacré un chapitre spécial à la question du Sahara occidental au même titre que les autres volets relatifs à l'Afrique et à la paix au Moyen-Orient abordés dans le texte lequel, observe-t-il, mentionne clairement «le peuple du Sahara occidental» lorsqu'il évoque la question des droits de l'Homme.

Cependant, a-t-il poursuivi, «le peuple sahraoui s'attend, en conséquence, à ce que des mesures et des mécanismes pratiques de surveillance des droits de l'Homme soient instaurés pour la mise en œuvre de ce noble engagement des Etats-Unis».

Questionné sur la lecture qu'il fait du communiqué quant au mode de résolution de la question sahraouie, M. Beisat a tenu à observer que le président

Obama considère, également, le plan d'autonomie proposé par le Maroc comme une «approche potentielle» qui figure, d'ailleurs, parmi les autres approches incluses dans les résolutions de l'ONU depuis juillet 2003. Dans ce sens, M. Beisat rappelle que le référendum d'autodétermination du Sahara occidental promis depuis plusieurs années prévoit trois options qui sont, en l'occurrence, l'indépendance du Sahara occidental, l'intégration au Maroc ou l'autonomie.

Néanmoins, a-t-il soutenu, que c'est au peuple sahraoui de se prononcer sur l'une de ces trois options «dans le cadre de l'exercice de son droitinaliéable à l'autodétermination». Par ailleurs, le représentant sahraoui s'est aussi

félicité que le président Obama ait abordé, lors de son entretien avec le roi Mohamed VI, la question des procès de civils qui sont traduits devant les tribunaux militaires marocains et pour laquelle le communiqué conjoint note que le Roi marocain «est engagé à mettre fin à cette pratique».

A ce sujet, M. Beisat a souhaité que cet engagement du roi Mohamed VI soit appliqué avec effet rétroactif et que les Sahraouis civils condamnés par les tribunaux militaires marocains soient mis en liberté, en citant les cas des 24 prisonniers de l'affaire Gdeim izik lourdement condamnés par le tribunal militaire de Rabat en février dernier, et de Mohamed Elhafed Iazza et de Mbarek Daoudi.

L'exploration pétrolière dans les eaux territoriales sahraouies, «une violation du droit international»

Les autorités sahraouies ont souligné vendredi que les autorisations octroyées par le Maroc à deux multinationales pétrolières pour l'exploration dans les eaux territoriales du Sahara occidental sont illégales et constituent «une violation flagrante» du droit international et un pillage des ressources naturelles d'un peuple vivant sous l'occupation.

«Le droit international est clair sur ce sujet et interdit l'exploitation des ressources naturelles souveraines du peuple sahraoui sans son consentement», a souligné M'hamed Khedad, membre du secrétariat général du front Polisario et coordinateur de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara

occidental (Minurso), dans une déclaration à la presse citée par l'agence de presse sahraouie (SPS). Il a ajouté dans ce sens que «les règles éthiques qui sont connues dans ce domaine et toute implication dans ce pillage ne fait que prolonger les souffrances du peuple sahraoui, compromettre le processus de règlement et encourager l'occupant à poursuivre ses violations des droits de l'Homme dans les territoires occupés du Sahara occidental».

M. Khedad a rappelé que le Sahara occidental est inscrit, conformément au droit international et aux résolutions de l'ONU, sur la liste des territoires non autonomes, donc l'exploitation du pétrole tout comme les autres ressources de ce territoire sans consentement du

peuple sahraoui, constitue manifestement «un crime de guerre».

Il a, par ailleurs, rappelé dans le même sens que le gouvernement sahraoui avait transmis récemment des communications à ces deux compagnies affirmant que leurs activités à «Ras Boujdour» constituent une violation du droit international. Il a ajouté que le gouvernement n'a eu aucune suite à ses communications jusqu'à présent estimant que le Sahara occidental est seul habilité à autoriser ce genre de contrats d'investissement. M. Khedad a indiqué que toutes les mesures seront prises pour mettre fin «immédiatement» au pillage des ressources naturelles des territoires occupés du Sahara occidental.

CENTRAFRIQUE

Dispositif sécuritaire renforcé à Bangui après la reprise du couvre-feu

Le dispositif sécuritaire a été renforcé samedi à plusieurs endroits de Bangui, après le rétablissement du couvre-feu par le président centrafricain Michel Djotodia, rapportent des médias.

Sur les principaux carrefours des quartiers Sica II, Ben-Zvi et Misckine (2^e et 5^e arrondissements), où des heurts entre civils et éléments de l'ex-rébellion Séféka ont eu lieu ces derniers jours, des éléments de gendarmerie ont été positionnés et durant tout la nuit, des patrouilles mixtes de policiers, de gendarmes et de soldats de la force africaine en Centrafrique (Misca) ont été organisées sur les principales artères. Plusieurs heures auparavant, des messages de la police avaient été diffusés sur la radio d'Etat pour mettre en garde contre la circulation des conducteurs des motos et taxis motos, soupçonnés de favoriser le banditisme armé, au-delà de 18h00.

Le président centrafricain Michel Djotodia a annoncé vendredi le rétablissement du couvre-feu de 22h00 à 06h00 du matin, levé en octobre à Bangui, face à une nouvelle vague de banditisme armé dans la capitale.

Ces violences dans la capitale avaient culminé dimanche dernier avec l'assassinat d'un haut magistrat, abattu par d'anciens rebelles. Le meurtre avait provoqué des heurts dans lesquels deux civils avaient été tués. 2 000 à 3 000 personnes, magistrats et avocats en tête, ont manifesté vendredi dans les rues de la capitale centrafricaine pour protester contre l'assassinat du magistrat. Depuis le renversement en mars du régime de François Bozizé par la coalition rebelle Séféka - dissoute en août - de M. Djotodia, la Centrafrique vit dans un climat d'insécurité généralisée, avec des violences quasi quotidiennes en province comme à Bangui.

5 000 enfants enrôlés dans des milices

Le représentant de l'Agence des Nations Unies pour l'enfance (Unicef) en République centrafricaine Souleymane Diabate a déclaré vendredi à Genève que plus de 5.000 enfants ont été enrôlés dans des milices combattant en République centrafricaine.

«Grosso modo, on parle aujourd'hui de 5.000 à 6.000 enfants, ce qui représente un quasiment doublement de notre estimation précédente», qui était de 3.500 enfants, a déclaré M. Diabate. L'Agence des Nations Unies pour l'enfance a dénoncé régulièrement l'enrôlement des enfants dans les rangs des groupes armés de ce pays dévasté par la guerre civile.

La Centrafrique s'enfonce dans le chaos depuis un coup d'Etat en mars dernier, mené par la coalition rebelle de la Séféka, qui a renversé le président au pouvoir François Bozizé.

Un leader de la Séféka, Michel Djotodia, s'est auto-proclamé président et a accepté d'organiser des élections l'année prochaine. «La situation que nous vivons en République centrafricaine aujourd'hui est très, très grave», a déclaré M. Diabate, en lançant un appel à la mobilisation de la communauté internationale, pour qu'elle enrôle cette situation. En outre, le pays, qui fait partie des plus pauvres du monde, alors que son sous-sol dispose d'importantes réserves minières d'or, de diamant et d'uranium, traverse une grave crise humanitaire. Selon M. Diabate, quelque 4,6 millions de personnes sont affectées par la crise. «La moitié de la population à moins de 18 ans, avant la crise, la situation n'était déjà pas bonne, et maintenant c'est encore pire», a-t-il dit. Les pays africains ont déployé quelque 2.500 soldats dans le pays. Ce contingent devrait être porté à 4.500 hommes.

Nucléaire iranien

La venue de Lavrov à Genève présage imminent d'un accord

L'annonce de la venue du chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov vendredi à Genève pour participer aux négociations sur le dossier nucléaire iranien et les dernières déclarations sur les progrès réalisés, présagent d'un accord imminent entre l'Iran et les grandes puissances.

«Sergueï Lavrov se rend à Genève pour participer aux discussions sur le programme nucléaire iranien», a déclaré le porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères à des journalistes à Saint-Pétersbourg. Seuls les ministres des Affaires étrangères des pays négociateurs ont autorité pour signer un accord. Et l'annonce de la venue du chef de la diplomatie russe indique, selon les observateurs que ces négociations seraient sur le point d'aboutir, en dépit des obstacles soulignés par la délégation iranienne. «Les discussions entre l'Iran et les grandes puissances ont fait des progrès, mais il reste des points de désaccord», a déclaré le ministre iranien des Affaires étrangères et responsable des négociations nucléaires Mohammad Javad Zarif, ajoutant que les deux parties «doivent encore travailler sur ces points de désaccords». À la suite d'un entretien d'une heure avec son homologue européenne Catherine Ashton.

Des négociations qui déboucheront sur un accord imminent

Les pourparlers se poursuivent à huis clos, les déclarations sont tantôt optimistes, tantôt pessimistes sur la conclusion d'un accord, mais les deux parties travaillent d'arrache-pied pour tenter de rapprocher les positions sur les points les plus cruciaux de la négociation.

Après d'intenses pourparlers jeudi, le ministre iranien a indiqué que les délégations des 5+1 (Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Russie et Allemagne) avaient rendu compte des entretiens à leurs gouvernements. «Dans certains cas, cette coordination a apporté des résultats», a-t-il dit. Des mots ont été ajoutés (au projet d'accord) qui pourraient nous rapprocher d'une solution. Dans d'autres cas, nous devons encore travailler les points de désaccords». En milieu de journée, il a précisé à l'agence Isna que les deux parties étaient «entrées dans la phase de la rédaction» de ces points. Il en a compté «trois ou quatre (...) dont un ou deux sont plus importants», sans détailler ces questions.

Selon l'agence officielle Irna, le droit à enrichir l'uranium et le sort du réacteur à eau lourde d'Aراك, actuellement en construction, en font partie. La négociation porte sur un texte présenté le 9 novembre par les 5+1, lors du précédent round de négociations à Genève, qui s'était achevé sans accord. Le projet d'accord intérimaire de six mois, reconductible selon une source occidentale, prévoit une limitation du programme nucléaire de Téhéran en échange d'un allègement limité de sanctions. Les détails n'en sont pas connus, mais «tout le monde sait quels sont les principaux enjeux», a souligné le porte-parole de la chef de la diplomatie européenne Catherine Ashton. Michael Mann, citant en particulier la question de l'enrichissement de l'uranium, «droit» revendiqué par les Iraniens mais dénoncé par les Occidentaux qui soupçonnent Téhéran de vouloir se doter de l'arme atomique. L'un des autres points en discussion concerne le sort du stock iranien d'uranium enrichi à 20% (seuil critique pour arriver rapidement à un taux d'enrichissement à 90%, ouvrant la porte à l'arme nucléaire). Peu de choses ont filtré sur la question des sanctions économiques qui frappent durement l'économie iranienne. Selon des estimations de sources américaines, l'Iran perd 5 milliards de dollars chaque mois à cause de ces sanctions et aurait déjà perdu depuis leur mise en œuvre quelques 120 milliards de dollars. 100 milliards d'avoirs iraniens sont actuellement gelés dans diverses banques dans le monde. Le chef de la diplomatie iranienne a tenu à saluer un «niveau de progrès considérable» depuis la reprise des discussions avec les grandes puissances mi-octobre, «dans la mesure où c'est la troisième fois qu'on discute à propos d'une question qui est un sujet de désaccord et de tension depuis 10 ans». Ces discussions ont été rendues possibles avec l'élection en juin du président Hassan Rohani qui a accompli plusieurs gestes d'ouverture vis-à-vis de l'Occident.

«Deux ou trois points de divergences persistent entre l'Iran et les pays du groupe 5+1 qui négocient à Genève un accord sur le nucléaire iranien, a déclaré hier Abbas Araghchi, chef des négociateurs nucléaires iraniens.»

«Deux ou trois points de divergences persistent»



«Deux ou trois points de divergences persistent, mais les deux parties se sont rapprochées d'un accord. Il faut voir si nous pouvons régler les divergences», a déclaré M. Araghchi avant une nouvelle réunion avec les représentants du groupe 5+1 hier matin à Genève, a rapporté l'agence Fars.

Les chefs de la diplomatie de six grandes puissances (Etats-Unis, Royaume-Uni, France, Russie, Chine, et Allemagne) se retrouvent samedi à Genève pour peser de tout leur poids dans la dernière ligne droite des discussions avec Téhéran et obtenir un accord d'étape sur le programme nucléaire iranien, après dix années de vaines tentatives.

gramme nucléaire iranien, après dix années de vaines tentatives.

Les diplomates de l'Iran et des grandes puissances négocient depuis mercredi un accord d'étape pour limiter le programme nucléaire iranien en échange d'un allègement de sanctions.

Moscou voit «une vraie chance» d'accord à Genève

Le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov a déclaré voir «une vraie chance» d'arriver à un accord à Genève avec l'Iran au sujet de son programme nucléaire, selon un communiqué de son ministère publié hier.

M. Lavrov, qui a rencontré à Genève vendredi soir son homologue iranien Mohammad Javad Zarif, a souligné au cours de cette rencontre «que, pour la première fois depuis de nombreuses années, le (groupe) 5+1 avait une vraie chance d'arriver à un accord», selon ce communiqué. Les deux parties ont discuté «des points-clé qui, dans les po-

sitions de chacun, empêchent d'arriver à une décision», ajoute le communiqué.

M. Lavrov est arrivé vendredi à Genève, où il a également rencontré le chef de la diplomatie européenne Catherine Ashton. Aucun détail n'a filtré sur cette rencontre, si ce n'est qu'elle a porté sur l'Iran.

Les chefs de la diplomatie de six grandes puissances se retrouvaient à Genève hier pour peser de tout leur poids dans la dernière ligne droite des discussions avec Téhéran et obtenir un accord d'étape sur le programme nucléaire iranien, après dix années de vaines tentatives.

Laurent Fabius veut «un accord solide» à Genève



Le chef de la diplomatie française Laurent Fabius a réitéré hier qu'il souhaitait voir un «accord solide» entre les grandes puissances et

l'Iran sur son programme nucléaire, alors que les discussions sont entrées dans leur phase finale. «Sur le nucléaire iranien, je souhaite un accord solide, mais un accord solide, et je suis là pour y travailler», a déclaré le ministre en arrivant à Genève.

Les diplomates d'Iran et des grandes puissances négocient depuis mercredi dans la ville suisse une accord d'étape pour limiter le programme nucléaire iranien en échange d'un allègement de sanctions. Les discus-

sions ont considérablement progressé mais des points -non précisés- restent en suspens et les chefs de la diplomatie des grandes puissances ont décidé vendredi de rejoindre les négociations. Les chefs de la diplomatie de six grandes puissances se retrouvaient à Genève hier pour peser de tout leur poids dans la dernière ligne droite des discussions avec Téhéran et obtenir un accord d'étape sur le programme nucléaire iranien, après dix années de vaines tentatives.

L'enrichissement d'uranium doit faire partie de tout accord

Le ministre iranien des Affaires étrangères Mohammad Javad Zarif a déclaré hier que son pays s'opposera à toute «demande excessive» le privant de ses droits nucléaires dans les négociations avec le groupe 5+1 à Genève, et souligné que l'enrichissement d'uranium «doit faire partie de tout accord».

«Les négociations sont entrées dans une phase très difficile et les négociateurs iraniens insistent sur les droits de notre pays. Nous ne sommes pas prêts à accepter un accord qui porte atteinte aux droits et intérêts de l'Iran», a déclaré M. Zarif à la Télévision d'Etat. «Nous nous opposerons à toute de-

mande excessive», a-t-il dit. «L'enrichissement d'uranium doit faire partie de tout accord (...) Nous assurons la population que l'enrichissement ne s'arrêtera jamais», a ajouté M. Zarif. Il a ajouté qu'il était encore «trop tout pour préjuger» des résultats des négociations, alors que sont arrivés hier à Genève les ministres des Affaires étrangères du groupe 5+1 (Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Russie, Chine et Allemagne).

«Leur présence montre qu'on est arrivé à un stade où la présence des ministres est nécessaire (...) et que les négociations sont sérieuses. J'espère qu'ils feront preuve de bonne volonté», a-t-il ajouté.

L'Iran et les grandes puissances se rapprochent d'un accord

Le chef des négociateurs iraniens Abbas Araghchi a affirmé vendredi que son pays et les grandes puissances s'étaient rapprochés d'un accord sur le programme nucléaire iranien, au soir d'une troisième journée de discussions à Genève.

«Nous nous sommes rapprochés d'un accord dans une bonne mesure mais malgré les progrès faits aujourd'hui (vendredi) il reste des questions importantes» à régler, a déclaré le vice-ministre des Affaires étrangères, cité par l'agence Mehr, ayant une rencontre avec la délégation française.

Il n'a «ni confirmé ni démenti» les informations de la presse iranienne selon lesquelles le groupe des 5+1 (Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Russie et Allemagne) avait accepté le droit, revendiqué par Téhéran, d'enrichir l'uranium sur son sol. «Les négociations ne sont pas encore finalisées», a souligné M. Araghchi.

Signe que les discussions ont progressé vendredi, les chefs de la diplomatie russe et américaine Sergueï Lavrov et John Kerry ont décidé de se joindre aux négociations. M. Lavrov «est à Genève pour participer aux discussions sur le programme nucléaire iranien», a déclaré à son arrivée à Genève en soirée sa porte-parole Maria Sarskova. «Le secrétaire d'Etat John Kerry va se rendre à Genève aujourd'hui avec l'objectif de continuer à réduire les différences et de se rapprocher d'un accord», a pour sa part expliqué à Washington la porte-parole de la diplomatie américaine Jennifer Psaki. Seuls les ministres ont autorité pour conclure un «accord intérimaire» de six mois, reconductible avant un accord global. Il prévoit une limitation du programme nucléaire de Téhéran.

L'armée américaine commence à s'adapter au réchauffement climatique en Arctique

Le chef du Pentagone Chuck Hagel a annoncé vendredi que son pays comptait affirmer sa présence en Arctique tout en exhortant les pays qui se partagent ce territoire victime du réchauffement climatique à «travailler ensemble en vue de construire une région sûre et pacifique».

En dévoilant depuis le Canada la première stratégie américaine pour l'Arctique, le secrétaire à la Défense a expliqué que l'armée avait commencé à s'adapter au réchauffement climatique dans la région.

La fonte accélérée de la banquise ouvre de nouveaux passages dans les routes maritimes et facilite l'accès aux ressources naturelles encore intactes.

À l'occasion d'une conférence sur la sécurité à Halifax, Chuck Hagel a affirmé qu'il revenait aux huit pays riverains de l'Arctique (Etats-Unis, Canada, Russie, Danemark, Norvège, Suède, Finlande, Islande) de «travailler ensemble à construire une région sûre et pacifique».

«Au cours de l'histoire, l'humanité a toujours fait la course pour repousser les frontières. Et à chaque fois, les découvertes ont rapidement été suivies de conflits», a-t-il rappelé. «Nous ne pouvons pas refaire l'histoire mais nous pouvons nous assurer qu'elle ne se répétera pas en Arctique».

L'idée des Américains, a précisé le ministre, est d'établir des liens militaires plus forts avec les autres pays, et notamment avec la Russie «qui partage avec le Canada et les Etats-Unis des intérêts communs en Arctique». Le président russe Vladimir Poutine avait annoncé en septembre ses intentions de rouvrir une base en Arctique pour surveiller la route maritime du Nord, devenue de plus en plus navigable ces dernières années. Les Etats-Unis affirment dans leur stratégie pour l'Arctique qu'ils «exerceront leur souveraineté sur leur territoire et qu'ils préserveront la liberté de naviguer dans leurs eaux. Depuis plus de cinq ans, a précisé Chuck Hagel, 22.000 troupes et 5.000 gardes nationaux sont déployés en Alaska, ainsi que des sous-marins nucléaires et des C-130, un avion de transport militaire, équipés de skis. Le document recommande que les Etats-Unis n'accentuent pas leur présence militaire pour éviter de pousser les autres pays à l'escalade. Au contraire, le Pentagone doit continuer «son approche collaborative en matière de sécurité» dans le but d'empêcher des tensions potentielles.

VIOLENCES EN IRAK vingt morts

Vingt personnes ont trouvé la mort vendredi dans des violences en Irak, principalement dans des secteurs à majorité sunnite, ont indiqué des responsables.

Cinq fusillades isolées à Baghdad, dont une à proximité d'une mosquée sunnite, ont fait au moins 11 morts, selon des responsables des services médicaux et de sécurité. Non loin de là, des bombes dans les villes d'Abou Ghraib et Tarmiyah, en majorité sunnites, ont tué trois personnes.

D'autres attaques près de Mossoul, une ville en grande partie sunnite du nord du pays, ont fait quatre morts : deux policiers et deux soldats. Et à Khaled, une ville de la province de Diyala, un imam sunnite et son garde ont été tués par un inconnu armé.

APS

RÉFUGIÉS SYRIENS

Le Haut commissaire de l'ONU aux réfugiés, Antonio Guterres, a appelé vendredi à la solidarité européenne pour permettre à la Bulgarie de faire face à un important afflux de réfugiés syriens.

«Il est essentiel que les pays européens gardent leurs portes ouvertes aux réfugiés syriens, et que la solidarité européenne soit mobilisée sous toutes ses formes», a souligné M. Guterres, lors d'une conférence de presse à Sofia, citant notamment la Bulgarie, un pays aux «ressources limitées» situé «à la frontière extérieure de l'Union».

Pays le plus pauvre de l'Union européenne, la Bulgarie a accueilli près de 10.000 immigrés clandestins depuis le début de l'année, dont 60% de Syriens. Face à cet afflux, le Haut commissaire a promis aux autorités bulgares une aide technique pour les centres surpeuplés de réfugiés, qui «vivent dans des conditions dramatiques».

Une équipe technique du Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR) va définir les domaines concrets de coopération

L'ONU appelle à la solidarité européenne en faveur de la Bulgarie



avec les autorités bulgares.

«Nous mobilisons nos ressources et nos capacités pour travailler avec le gouvernement bulgare pour traiter des besoins les plus urgents de ces gens», a-t-il assuré.

Antonio Guterres et la commissaire

européenne à l'Aide humanitaire, Kristalina Georgieva, ont visité à Sofia une ancienne école, transformée en camp de réfugiés. Confronté aux demandes des réfugiés, il a promis d'accélérer les procédures «pour leur accorder un statut légal».

Entretien Zarif - Brahimi



Le chef de la diplomatie iranienne Mohammad Javad Zarif et l'émissaire spécial des Nations unies et de la Ligue arabe pour la Syrie, Lakhdar Brahimi ont eu des entretiens vendredi à Genève, a indiqué la porte-parole du médiateur onusien.

«Cela a été un suivi de la réunion que M. Brahimi avait eu à Téhéran les 26 et 27 octobre et pour faire le point sur la conférence Genève 2», a indiqué

cette porte-parole à l'AFP.

La participation de l'Iran à cette conférence, demandée par la Russie et souhaitée par M. Brahimi suscite l'opposition des Occidentaux. Leur position a cependant quelque peu évolué ces dernières semaines en parallèle au dialogue engagé avec l'Iran. Une réunion est programmée lundi prochain à Genève entre M. Brahimi et représentants russes et américains pour

tenter de fixer une date pour la conférence dite Genève 2 en vue de trouver une solution politique au conflit syrien.

Il est possible que Sergueï Lavrov, le chef de la diplomatie russe, arrivé vendredi à Genève, s'entretenne également avec M. Brahimi, selon une porte-parole russe. MM. Zarif et Lavrov sont à Genève pour les négociations sur le programme nucléaire iranien.

AFGHANISTAN

Washington insiste sur la signature de l'accord de sécurité avant la fin de l'année

Les Etats-Unis ont affirmé vendredi que l'accord de sécurité avec l'Afghanistan devait être signé «avant la fin de l'année», afin de pouvoir «planifier une possible mission militaire avec nos alliés de l'OTAN», a expliqué le porte-parole.

«Nous disons depuis longtemps qu'il nous faut obtenir un accord de sécurité bilatéral cette année», a affirmé le porte-parole de la Maison-Blanche, Jay Carney, alors que Kaboul veut le promulguer seulement après la présidentielle d'avril 2014. «Nous avons dit clairement qu'il était impératif de le faire le plus vite possible, et qu'un retard supplémentaire

n'était ni pratique, ni envisageable», a insisté M. Carney lors de son point de presse quotidien. «Les Etats-Unis ont besoin de temps pour planifier une possible mission militaire avec nos alliés de l'OTAN», a expliqué le porte-parole.

«Les Afghans ont une élection (présidentielle) qui approche, et ont dit vouloir savoir si les Etats-Unis seraient là pour les soutenir après 2014, aussi bien d'un point de vue financier qu'en ce qui concerne leurs forces de sécurité», a observé M. Carney. Ce traité bilatéral de sécurité (BSA) est examiné depuis jeudi et jusqu'à dimanche à Kaboul par la

Loya Jirga, grande assemblée traditionnelle afghane, dont le président Hamid Karzaï a sollicité l'avis avant adoption.

«Ce que nous disons à la Loya Jirga, c'est que nous avons négocié de bonne foi. Nous avons fourni les assurances que le président Karzaï recherchait, et nous pensons que le texte soumis à la Loya Jirga constitue un accord solide pour les deux parties», a assuré M. Carney.

«Nous avons présenté notre offre définitive, et nous espérons que la Loya Jirga n'a pas compris que nous accepterions de la remanier. Il est temps de conclure», a-t-il prévenu.

La Chine établit une zone de défense aérienne en mer de Chine orientale

La Chine a décidé hier l'établissement d'une «zone d'identification de la défense aérienne» en mer de Chine orientale, a indiqué le ministère de la Défense dans un communiqué.

La création de cette nouvelle zone de défense aérienne s'accompagne de règles que devront observer tous les avions qui la traversent, sous peine d'intervention des forces armées, selon le communiqué.

Les aéronefs devront notamment fournir leur plan de vol précis, afficher clairement leur nationalité, et maintenir des communications radio leur permettant de «répondre de façon rapide et

appropriée aux requêtes d'identification» des autorités chinoises.

Selon cette carte, la zone comprend l'archipel des Senkaku, îles sous contrôle japonais mais revendiquées par Pékin sous le nom de Diaoyu. Elle chevauche par conséquent des eaux territoriales nippones.

Les avions volant dans la nouvelle zone «devront suivre les instructions» des autorités chinoises, et «les forces armées chinoises adopteront des mesures défensives d'urgence en réaction aux appareils qui ne coopèrent pas aux procédures d'identification ou refusent de se plier aux instructions», a insisté le mi-

nistère. Ces règles sont en vigueur depuis samedi à 2h00 GMT, selon le communiqué.

Quatre bateaux de garde-côtes chinois ont de nouveau brièvement pénétré vendredi dans les eaux qui entourent les îles Senkaku -- à la suite de plusieurs incursions fin octobre et début novembre qui avaient nettement avivés les tensions entre Pékin et Tokyo. Le ministre japonais de la Défense, Itsunori Onodera, avait alors estimé que ces incursions chinoises répétées menaçaient la paix et constituaient «une zone grise» entre «temps de paix et situation d'urgence».

YÉMEN Un député représentant la rébellion zaïdite assassiné à Sanaa

Un député, représentant de la rébellion zaïdite au dialogue national en cours au Yémen, a été tué vendredi à Sanaa, a déclaré un responsable de sa formation.

«Deux hommes armés ont ouvert le feu sur le député Abdel Karim Jadbab alors qu'il sortait de la mosquée Choukani dans le centre de Sanaa», a affirmé Abdel Karim Al-Khaywani, un responsable du mouvement rebelle d'Ansarullah, cité par l'AFP. Il a précisé que le député avait succombé à ses blessures «avant d'arriver à l'hôpital».

Cet assassinat intervient alors que des combats opposent les rebelles d'Ansarullah (zaïdites) à des salafistes à Dammar, dans le nord du pays depuis le mois dernier, provoquant une tension communautaire dans le pays.

Programme du dimanche 24 novembre 2013

TF1

06h30 Magazine jeunesseTFou
10h10 Sports mécaniquesAutomoto
10h55 Magazine de sociétéMon plus beau coup de poker
11h00 FootbalTéléfoot
11h50 Magazine sportifL'affiche du jour
11h55 Météo
12h00 JeuLes douze coups de midi
12h50 Magazine scientifiqueDes inventions et des hommes
13h00 Journal
13h25 Magazine de la décorationDu côté de chez vous
13h35 Météo
13h40 Série policièreMentalist77
14h35 Série hospitalièreDr House777
15h25 Série hospitalièreDr House
16h20 Série policièreLes experts : Miami77
17h05 Série policièreLes experts : Miami77
18h00 Magazine de sociétéSept à huit
19h50 Magazine de sociétéLà où je t'emmènerai
19h55 Météo
20h00 Journal
20h30 Magazine de la décorationDu côté de chez vous
20h40 Météo
20h50 Comédie sentimentaleThe Holiday7
23h30 Série policièreEsprits criminels77

2

07h00 Magazine culturelThé ou café
08h05 Magazine sportifRencontres à XV
08h30 Magazine religieuxSagesse boudhistes
08h45 Magazine religieuxIslam
09h15 Magazine religieuxJudaïca
10h00 Magazine religieuxPrésence protestante
10h30 Magazine religieuxLe jour du Seigneur
12h05 JeuTout le monde veut prendre sa place
13h00 Journal
13h20 Magazine d'actualité13h15, le dimanche...
14h05 Météo 2
14h10 DivertissementVivement dimanche
16h25 AnimalierGrandes nature
17h30 MultisportsStade 2
18h45 Magazine de servicesPoint route
18h50 DivertissementVivement dimanche prochain
20h00 Journal
20h30 Magazine d'information20h30 le dimanche
20h39 Magazine culturelD'art d'art
20h40 Magazine de l'environnementEmission de solutions
20h44 Météo 2
20h45 ComédieLes femmes du 6e étage77Inédit
22h33 Magazine culturelRéflexions
22h35 Magazine de sociétéFaites entrer l'accusé7

3

07h47 Série d'animationShaun le mouton
08h00 Magazine jeunesseDimanche Ludo
08h01 Dessin animéOggy et les cafards
08h07 Dessin animéOggy et les cafards
08h14 Dessin animéOggy et les cafards
08h25 Téléfilm d'animationScooby-Doo et le triangle des Bermudes
09h41 Dessin animéTom et Jerry
10h20 Série d'animationLa légende des super-héros
10h45 Dessin animéTiti et Grosminet
10h59 Emission jeunesseArt Investigation
11h15 Magazine politiqueExpression directe
11h25 Météo
11h30 Magazine régionalDimanche avec vous
12h00 12/13 : Journal régional
12h10 Magazine politique12/13 dimanche
12h50 Magazine animalier30 millions d'amis
13h20 Téléfilm policierCommissaire Brunetti : enquêtes à Venise7
14h55 LoterieKeno
15h00 En course sur France 3
15h30 Téléfilm dramatiqueLouis la Brocante7
17h00 DivertissementLes chansons d'abord

Inédit

17h55 JeuQuestions pour un super champion
19h00 19/20 : Journal régional
19h30 19/20 : Journal national
19h58 Météo
20h00 Magazine sportifTout le sport
20h15 Série d'aventuresZorro
20h45 Série policièreLes enquêtes de Murdoch77Inédit
21h25 Série policièreLes enquêtes de Murdoch77
23h00 Série policièreLes enquêtes de Murdoch77
23h45 Météo
23h50 Soir 3
00h10 Magazine culturelRéflexions
00h15 DrameL'innocent77
02h20 Magazine de la merThalassa

CANAL+

07h55 Dessin animéLes Dalton
08h05 Dessin animéLes Dalton
08h10 Film d'animationLe jour des Corneilles77
09h45 Série d'animationLes Simpson
10h05 ThrillerTaken 27
11h34 La météo
11h35 Magazine du cinémaRencontres de cinéma
12h00 Magazine politiqueLe supplément politique
12h45 Magazine d'actualitéLe supplément
13h55 Divertissement-humourLa semaine des Guignols
14h30 DivertissementLe petit journal de la semaine
15h05 DivertissementLa semaine de Gaspard Proust
15h10 DécouvertesLes nouveaux explorateurs
16h15 Formule 1La grille
17h00 SportGrand Prix du Brésil
19h00 Formule 1Formula One, le magazine de la F1
19h35 FootbalCanal Football Club
19h35 FootballCanal Football Club
19h35 FootballCanal Football Club
19h35 FootballAvant-match
20h55 FootballAvant-match
21h00 SportNantes / Monaco
22h55 FootbalCanal Football Club
23h15 FootballL'équipe du dimanche
00h05 Magazine du jeu vidéoLe journal des jeux vidéo
00h25 Série d'actionStrike Back77
01h15 Série d'actionStrike Back77
02h00 Téléfilm dramatiqueErreur fatale
03h25 Court métrage d'animationLes voiles du partage
03h35 SportPittsburgh Penguins / New York Islanders

M6

07h00 Divertissement-humourAbsolument stars
09h45 Dessin animéKid Paddle
09h55 Série d'animationLanfeust Quest
10h25 Série d'animationLanfeust Quest
10h55 Dessin animéChico Chica Boumba Pepper School
11h00 Dessin animéChico Chica Boumba Pepper School
11h10 Magazine sportifSport 6
11h20 Magazine de l'automobileTurbo
12h40 Météo
12h45 Le 12:45
13h05 Magazine de sociétéMaison à vendre
14h50 TéléréalitéRecherche appartement ou maison
16h10 Magazine de la décorationD&CO
17h20 Magazine d'actualité66 minutes
18h40 Magazine d'actualité66 minutes : grand format
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h05 Magazine scientifiqueE-M6
20h40 Magazine sportifSport 6
20h50 Magazine de sociétéZone interditeInédit
23h00 Magazine d'informationEnquête exclusiveInédit
00h25 Magazine d'informationEnquête exclusive
01h55 Météo

La sélection

TF1**20h50**

The Holiday

**Résumé**

Iris est une brillante journaliste anglaise. Peu de temps avant Noël, elle apprend que celui qu'elle considérait comme son fiancé, Jasper, va en épouser une autre. Désespérée, elle se réfugie sur Internet. Pendant ce temps, à Beverly Hills, une jeune productrice, Amanda, découvre l'infidélité de son compagnon. Furieuse, elle décide de tout plaquer pendant la période des fêtes. Via Internet, elle entre en communication avec Iris et lui propose d'échanger sa luxueuse villa californienne contre son charmant cottage. Amanda découvre donc les charmes rustiques de la campagne anglaise, tandis qu'Iris se plonge dans la vie de la côte Ouest des Etats-Unis...

2**20h45**

Les femmes du 6e étage

**Résumé**

Paris, dans les années 1960. Jean-Louis Joubert est agent de change. Sa vie est terne, tout comme sa femme, Suzanne, et sa progéniture, deux fils, exilés quelque part en pension. La démission de la bonne, d'origine bretonne, conduit Suzanne à recruter une Espagnole débarquée de fraîche date, Maria. Très vite, Suzanne se montre satisfaite des services de Maria, une experte du ménage. Jean-Louis, lui, est sensible à son charme. Il découvre que la jolie blonde vit au 6e étage de leur immeuble, avec toute une tribu d'employées espagnoles, dont sa tante. Et Jean-Louis commence à grimper de plus en plus souvent au 6e étage, tout d'abord pour rendre service, puis pour son plaisir propre...

20h45

Les enquêtes de Murdoch

**Résumé**

Deux membres de l'Athlétique Club de Toronto découvrent le cadavre d'une jeune étudiante dans le lac. La victime, frappée à la tête et jetée dans l'eau inconsciente, s'est noyée. L'enquête révèle qu'elle travaillait pour le cabinet financier d'Alvin Storey, et qu'elle aspirait à devenir journaliste. C'est alors qu'un second cadavre est découvert. Il s'agit d'Ethel Morgan, jeune étudiante en religions anciennes. La malheureuse a été assassinée selon le même mode opératoire. Murdoch remarque que les deux victimes avaient un point commun : toutes deux possédaient le même stylo à pointe d'or...

CANAL+**20h55**

Nantes / Monaco

**Résumé**

Tous les feux sont au vert pour les Canaris nantais de Michel Der Zakarian, 4es du classement et qualifiés pour les 8es de finale de la Coupe de la Ligue. C'est donc sans pression particulière que les coéquipiers de Filip Djordjevic accueillent les Monégasques de Claudio Ranieri, candidats au titre. Descendus sur la 3e marche du podium après la défaite enregistrée à Lille (2-0), les joueurs de la Principauté voudront repartir de l'avant sur la pelouse de la Beaujoire et décrocher leur 3e victoire à l'extérieur de la saison pour rester au contact du leader parisien.

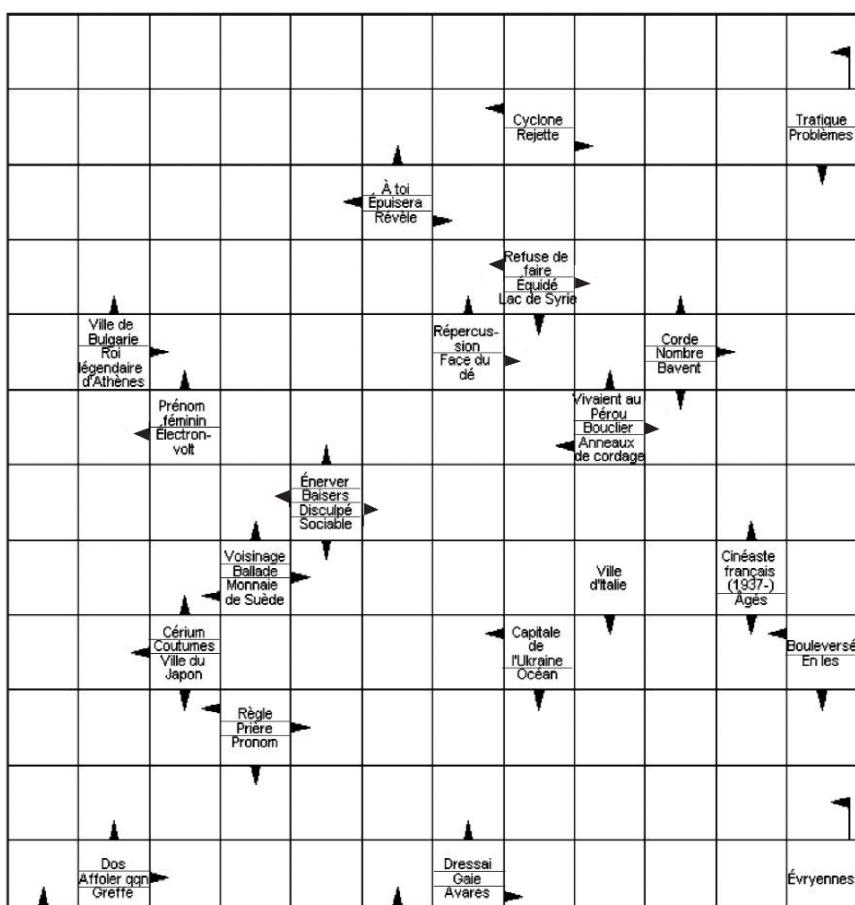
M6**20h50**

Zone interdite

**Résumé**

Début octobre 2013, un bateau transportant 550 migrants en provenance d'Afrique coulait au large de la Sicile, faisant 359 morts. C'est en cherchant à atteindre ce qu'ils imaginaient être un eldorado, loin de la misère et de la guerre, que ces hommes et ces femmes se sont noyés. Pendant plusieurs mois, les caméras de «Zone interdite» ont suivi deux groupes de clandestins en route vers la France. Avec 260 migrants africains, les journalistes ont traversé la Méditerranée à bord d'une chaloupe de fortune, bravant le froid, le peur et la violence. Ils ont également suivi le parcours d'Afghans, qui ont quitté Kaboul pour une odyssee de 7000 kilomètres, à pied ou dans des conditions de transport inhumaines.

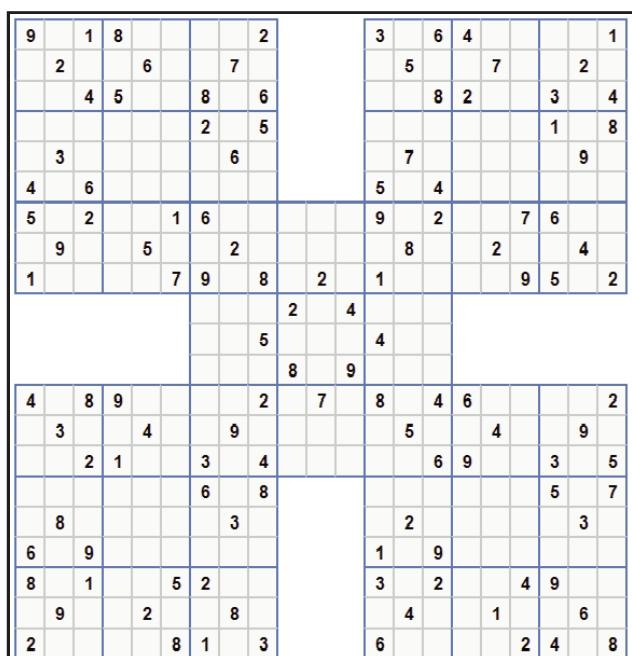
Mots fléchés n°434



Samouraï-sudoku n°434

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°434

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

horizontal :

- 1.Pique-niquer
- 2.Machine - Hardi
- 3.Cuites de manière à prendre une couleur dorée - Historique
- 4.Eclore
- 5.Halte - Pleurer
- 6.Aumône - Sigle de l'angl. Human Immuno- Deficiency Virus - Note
- 7.Boîte - Harem
- 8.Cale en forme de V - Or - Ruinés
- 9.En les - Met qqch en mouvement
- 10.Garçon d'écurie - Durillons "
- 11.Ile allongée près de Venise - Pierre
- 12.Relatif au palais de l'Elysée - Dirige

vertical :

- 1. Ch.-l. de c. des Yvelines
- 2.Petite pomme - Fl. d'Espagne - Plante potagère à bulbe
- 3.Vingtième lettre de l'alphabet grec - Fondatrice américaine du mouvement Science chrétienne
- 4.Circonstance - Hasards - Osmium
- 5.Sarcasme
- 6.Chlorure de sodium - Enfant
- 7.Ce qui est à lui - Toute particule subatomique de masse supérieure à celle du proton
- 8.Oléifiente
- 9.Unité de mesure d'équivalent de dose d'une radiation ionisante - Lumen
- 10.Drame japonais - Thulium - Cadmium - --. Atoll
- 11.Fleurettiste - Pronom indéfini
- 12.Etat de distraction (pl.) - Mammifère équidé

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE CANOË-KAYAK

L'Algérie occupe la 8^e place avec quatre médailles

Après deux jours de compétition, l'Algérie occupe la huitième place du classement général du championnat d'Afrique de canoë-kayak, organisé sur le plan d'eau des berges du lac de Tunis du 21 au 24 novembre. Avec quatre médailles (2 argent et 2 bronze), les rameurs algériens n'arrivent toujours pas à trouver leurs marques par rapport à leurs concurrents, en l'occurrence la Tunisie, qui domine le tableau des médailles avec 13 médailles (6 or, 4 argent et 3 bronze).

Les rameurs tunisiens dominent la compétition devant les sud-africains, (3 or, 4 Argent) et les égyptiens (1 or, 2 argent et 1 bronze). Quinze pays prennent part au championnat d'Afrique, à savoir l'Algérie, l'Afrique du Sud, l'Angola, l'Egypte, le



Kenya, la Libye, le Maroc, le Mozambique, le Nigeria, le Sénégal, les Seychelles, la Somalie, le Soudan, Sao Tomé et Principe et la Tunisie, pays organisateur.

Tableau des médailles :

Pays	or	ar	br
1.Tunisie	6	4	3
2.Afrique du Sud	3	4	0
3.Egypte	1	2	1
4. Sénégal	1	1	2
5. Libye	1	0	1
6. Nigeria	1	0	0
7. Mozambique	1	0	0
8. Algérie	0	2	2
9. Angola	0	1	1
10. Kenya	0	0	1

RÉSULTATS ET CLASSEMENT Championnat de basket-ball Super-Division (10^e journée)

NIVEAU A

O.Batna - NB Staoueli	75-55
WA Boufarik - CS Constantine	68-71
(après prolongations)	
NA Hussein-Dey - GS Pétroliers	76-94
IRBB Arréridj - USM Blida	77-70
US Séïtif - CRB Dar Beida	56-69

Classement

Classement	Pts	J
1. GS Pétroliers	19	10
2. CS Constantine	16	9
- CRB Dar Beida	16	9
- IRBB Arréridj	16	10
5. US Séïtif	14	9
6. WA Boufarik	13	10
7. NAHD	12	9
- NB Staoueli	12	10
- USM Blida	12	10
10. O. Batna	11	8

NIVEAU B

ASMI Blida - OMB Abbès	71-58
CSMBB Ouargla - OMS Miliana	65-63
COBB Oran - USM Alger	88-80
(après prolongations)	
MT El-Eulma - MS Chercell	79-67

Exempt: AB Skikda

Classement

Classement	Pts	J
1. AB Skikda	16	8
- ASMI Blida	16	9
3.CSMBB Ouargla	14	9
- COBB Oran	14	9
5. OMS Miliana	13	9
6. USM Alger	12	9
- MS Chercell	12	9
- MT El-Eulma	12	9
9. OM Bel-Abbès	11	9

MONDIAL 2014 DE VOLLEY-BALL (QUALIFICATION)
L'Algérie s'incline devant la Tunisie (3-1)

La sélection algérienne de volley-ball s'est inclinée, vendredi face à son homologue tunisienne 3 sets à 1 (15-23, 22-25, 25-21, 27-25) pour le compte de la dernière journée de l'avant-dernier tour des qualifications africaines pour le Mondial-2014 en Pologne, disputé à Tunis. Malgré cette défaite l'Algérie est qualifiée au dernier tournoi qualificatif au mondial Pologne-2014, grâce à la victoire acquise, jeudi, face au Maroc 3 sets à 0.

Lors de la 1^{re} journée de ce tournoi, qui réunit trois sélections, la Tunisie avait battu mercredi le Maroc 3 à 2. Lors du tournoi final, l'Algérie évoluera dans le groupe A aux cotés du Ca-

meroun, du Nigeria, du Tchad, du Rwanda ou du Kenya. La poule B sera composée de l'Egypte, du Botswana, du Cap-Vert, du et de la Zambie ou du Zimbabwe. Le groupe C, est composé de la Tunisie, du Sénégal, de la RD Congo, des Seychelles et du Niger. A l'issue du tournoi final prévu en janvier et février 2014, le premier de chaque poule est qualifié au Mondial 2014 en Pologne (3-21 septembre), le continent africain étant représenté par trois pays seulement.

Classement final:	Pts	J
1. Tunisie	5	2
2. Algérie	3	2
3. Maroc	1	2

JO-2014

La torche olympique russe plonge dans le lac Baïkal

La torche olympique a fait hier un plongeon dans le lac Baïkal, le plus grand réservoir d'eau douce au monde, à trois mois des Jeux olympiques d'hiver de Sotchi (Russie) prévus le mois de février prochain. La Télévision d'Etat a montré un porteur de la torche propulsé à la surface du lac avant de passer la flamme étanche à un autre porteur en combinaison de plongée.

La flamme, d'un rose brillant, a alors disparu dans les profondeurs du Baïkal, un lac sibérien, le plus profond du monde (1637 mètres). Selon les agences de presse russes, trois plongeurs, un sauveteur local, une présentatrice de télévision et un responsable des jeux de Sotchi, se sont relayés sous l'eau. Outre le lac du Baïkal (Sibérie), le flambeau olympique fera également des étapes au sommet du mont Elbruz (Caucase, 5633 m) après avoir déjà voyagé au pôle Nord, au cours d'un périple de 123 jours entamé le 7 octobre à Moscou, et qui s'achèvera à la cérémonie d'ouverture des jeux, le 7 février 2014.

Solution Samurai-sudoku N°433

9	6	1	8	7	3	5	4	2
8	2	5	1	6	4	3	7	9
3	7	4	5	9	2	8	1	6
7	1	8	4	3	6	2	9	5
2	3	9	7	8	5	1	6	4
4	6	8	2	1	9	7	3	5
5	8	2	9	4	1	6	3	7
6	9	7	3	6	8	4	2	1
1	4	3	6	2	7	9	5	8

3	2	6	4	9	5	8	7	1
4	5	1	8	7	3	9	2	6
7	9	8	2	1	6	3	5	4
2	6	9	7	5	4	1	3	8
6	7	3	1	6	2	4	9	5
5	1	4	9	3	8	2	6	7
9	4	2	5	6	8	7	1	3
8	3	7	4	1	5	9	6	2
7	5	6	8	3	2	1	7	4

Solution Mots Croisés N°433

DAMASQUINAGE
ECUMEUXAMES
STEATOMESNS
HILRAXARTE
OFFRELARGIN
URETSCLLD
LIASESTELLE
ILI.FRAISIER
E.CREDIT.ESE
REHEETUDES
EDENTA.DOSER
SEEMULESSA

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE HANDBALL DIVISION «UNE» MESSIEURS (12^e JOURNÉE)
Résultats et classements

- GROUPE «A» :

GS Pétroliers - ES Arzew	31 - 17
WO Rouiba - HC Béjaïa	27 - 30
Majd Blida - JS Kabylie (non joué)	
IRC Ouargla - HBCE Biar	38 - 28

Classement:

Classement:	Pts	J
1.GS Pétroliers	24	12
2.HBC El Biar	16	12
- WO Rouiba	14	12
4.JS Arzew	11	12
5.JS Kabylie	10	11
6.HC Béjaïa	9	12
7.Majd Blida	8	11
8.IRC Ouargla	3	12

- GROUPE «B» :

GS Boufarik - C.C Laid	22 - 22
CRBB - NRB Touggourt	31 - 21
MC Oran - O.M'sila	21 - 23
Exempt: AB Barika	

Classement:

Classement:	Pts	J
1.CRB Baraki	20	10
2.O. M'sila	14	9
3.GS Boufarik	11	10
- MC Oran	10	10
5.CC Laid	6	9
6.AB Barika	4	10
7.NRB Touggourt	3	10

- GROUPE «C» :

MC Saïda - TRBB Bab El Oued	26 - 21
ES Ain Touda - HC Souk Ahras	25 - 18
MB Tadjenaret - O. Maghnia	26 - 29
Exempt: CRB Mila	

Classement:

Classement:	Pts	J
1.ESE Ain Touda	17	10
2.O. Maghnia	15	10
3.MB Tadjenaret	11	10
- MC Saïda	11	9
- CRB Mila	9	9
6.HCS Ahras	6	1
7.TR El-Oued	0	11

Classement:

Classement:	Pts	J
1.JSE Skikda	19	10
2.O. El Oued	11	7
3.CRBB Arréridj	10	8
4.WAB Ouargla	9	10
5.CRBEEAC Centre	8	9
6.R El-Arouach	2	8
7.TR Sétif	0	10

CAPITULATION

RIREPOURRIN
ISONZOBIISK
TEAULNEDESI
MARU.RATJIC
ELAIEGOUTIA
NICHNEUMO
NITEHIC.T.R
ELRUDECADR
ALESBIENTIENE
LEEUSETOTR
S.EXERCONS

Solution Mots Fléchés N°433

LIGUE 2 (12^e JOURNÉE)**L'USMBA piégée au 20-Août, l'ASMO revient à un point**

Le leader du championnat d'Algérie de Ligue 2 professionnelle, l'USM Bel Abbès, a essayé ce vendredi sa troisième défaite de la saison face au NA Hussein-dey (1-0) et ne compte plus qu'un point d'avance sur son poursuivant direct l'ASM Oran, auteur d'un nul en déplacement contre l'USM Annaba (0-0), lors de la 12^e journée, marquée également par la 10^e défaite de la saison de la lanterne rouge l'ES Mostaganem.

L'USMBA qui restait sur un large succès contre l'AS Khroub (3-0) est revenue bredouille de son déplacement à Alger en s'inclinant face au NAHD sur une réalisation de l'ex-belouizdadi Hérida avant la pause.

Une troisième défaite des hommes d'Abdelkrim Bira qui fait les affaires de son dauphin l'ASM Oran qui est allé chercher un précieux point d'Annaba sur un score vierge.

Les Oranais ont réussi à tenir tête à une formation annabie qui restait pourtant sur une belle série dont une victoire à Batna contre le CAB lors de la 11^e journée. A la faveur de ce nul, les hommes de Kamel Mouassa reviennent à une longueur du leader et devancent de deux unités l'USM Blida, désormais nouveau troisième après sa victoire hors de ses bases contre le MC Saïda (1-0).

Un but d'Aibout dans le dernier quart d'heure de la partie a permis à l'USM Blida d'enregistrer sa sixième victoire de la saison. L'OM Médéa qui restait sur une belle série est tombé face à l'AS Khroub (2-1) et glisse à la quatrième place en compagnie du NAHD et du WAT, l'autre bénéficiaire de cette journée après sa victoire face à l'USMM Hadjout (2-1).

Deux buts de Touil (23^e) et Tebbal (62^e) ont permis aux Zianides de renouer avec le succès et reviennent à

trois points du leader. Le promu, l'US Chaoui, vainqueur en déplacement contre le MSP Batna (1-0) grâce à un but de Rahali (52^e), remonte à la septième place avec 19 points. En bas du classement, la bonne opération de la journée est à mettre à l'actif de l'AB Merouma qui remonte au milieu du tableau grâce à sa victoire contre son voisin le CA Batna (2-0). De son côté, l'AS Khroub a signé sa troisième victoire de la saison contre l'OM Médéa (2-1) et gagne une place au classement. L'ASK reste, toutefois, dans la zone rouge en compagnie de l'ES Mostaganem, qui a essayé sa 10^e défaite de la saison et reste scotché à la dernière place avec un seul point.

Résultats et classement

	MS Batna - US Chaoui	0-1
	AS Khroub - O Médéa	2-1
	USM Annaba - ASM Oran	0-0
	AB Merouma - CA Batna	2-0
	NAHD - USM Bel-Abbès	1-0
	MC Saïda - USM Blida	0-1
	ES Mostaganem - A Bousâada	1-2
	WA Tlemcen : USMM Hadjout	2-0

Classement :

	Pts	J
1. USM Bel-Abbès	23	12
2. ASM Oran	22	12
3. USM Blida	21	12
4. O. Médéa	20	12
-- .WA Tlemcen	20	12
-- .NA Hussein-Dey	20	12
7. US Chaoui	19	12
8. USM Annaba	17	12
9. AB Merouma	16	12
10. MC Saïda	14	12
-- .CA Batna	14	12
-- .A Bousâada	14	12
13. USMM Hadjout	13	12
14. AS Khroub	12	12
15. MSP Batna	11	12
16. ES Mostaganem	1	12

APS

RÉSULTATS DE LA 9^e JOURNÉE**Championnat d'Algérie inter-régions****(Gr. Est)****(Gr. Ouest)**

MB Constantine - CRV Moussa	0-1	CRB Adrar - MB Sidi Chahmi	0-1
NRB Chréa - WM Tébessa	2-1	CRB Bougrob - NRB Bethioua	0-1
ES Bouakal - NRB Telghema	0-0	CRBA El Turck - JSE Abdelkader	0-2
ASCO Zouai - CRB Tibesbest	0-0	SCM Oran - CRB Hennaya	2-1
IRB Robbah - IRB El Hadjar	1-0	USM Oran - ZSA Témouchent	1-1
AB Barika - NRB Grarem	2-0	IRB Timimoun - CRB Sfifet	0-1
NRB El Kala - CSH Loulou	4-0	JS Sig - WAB Tissemsilt	2-0
JS Pont-Blanc - NT Souf	1-1	HB El Bordj - SC Mécheria	1-0

(Gr. Centre-Ouest)**(Gr. Centre)**

USB Tissemsilt - IR Ouled Nail	1-0	US Doucen - CA Kouba	1-0
Hydra AC - CRB Aïn Oussera	0-0	FC Bir El-Arch - MB Rouissat	1-0
SKAFK Meliana - IB Mouzaïa	2-0	USM Sétif - CRB Ouled Djellal	5-1
ARB Ghris - FCB Frenda	2-1	IRB Berhoum - JS Azazga	0-0
ORBO Fodda - IRBB Medfaâ	2-1	WA Rouiba - JSD Jijel	1-2
SC Ain Defla - CRB Froha	3-1	RC Bourmedès - CRB Aïn Djassier	2-0
CRB Thour - ESB Dahmouni	0-0	ASB Ghedir - Ras El-Oued Club	2-1
MBH Messaoud - USBH R'mel	1-0		

Publicité**République Algérienne Démocratique et Populaire****Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels****Direction de la Formation Professionnelle
de la Wilaya de Médéa****Numéro d'identification Fiscale :0000.2601.900.65.54****Avis d'appel d'offres national restreint n°. /2013**

La Direction de la Formation Professionnelle de la Wilaya de Médéa lance un avis d'appel d'offre national restreint pour la Réalisation de :

- Réalisation d'un bloc pédagogique à L'INSFP de Médéa
- Réalisation d'un bloc pédagogique au CFPA de Médéa

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de la Formation Professionnelle de la Wilaya de Médéa sise à la cité administrative 100 bureaux - Rue 08 Mars - Médéa - moyennant la présentation d'une quittance justifiant le paiement de la somme de 1000,00 DA pour un seul cahier des charges auprès du receveur du Trésor Public sur le compte 201/007 (Produits Divers du Budget)

Les offres devront être déposées auprès de la Direction de la Formation Professionnelle de la Wilaya de Médéa sise à la cité administrative 100 bureaux - Rue 08 Mars - Médéa - accompagnées des documents légalisés et en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur, à savoir :

1 - Offre technique:

- La déclaration à soucrire dûment remplie et signé
- La déclaration de probité dûment remplie et signé,
- La présente «Instructions aux soumissionnaires» dont chaque page doit être obligatoirement signée et paraphée.
- Le cahier des prescriptions spéciales dûment rempli et signé.
- Le cahier des prescriptions administratives dûment rempli et signé
- Planning de réalisation
- Copie du Statut de l'entreprise légalisé (photocopie légalisée par un notaire)
- Le registre de commerce (photocopie légalisée par le CNRC)
- Certificat de qualification et classification (Catégorie 2 et plus) – activité principal -Bâtiment qui doit être en cours de validité (photocopies légalisées).
- Attestation de mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATPH (photocopies légalisées),
- Un extrait de rôle apuré ou échelonné ((photocopies originales)) datant de moins de trois (03) mois
- Extrait du Casier judiciaire (original) du soumissionnaire s'il s'agit d'une personne physique ou du gérant (directeur général) lorsque qu'il s'agit d'une société,
- Numéro d'identification fiscale
- Copies de diplômes pour les cadres (ingénieurs, TS, technicien) accompagnées par des documents justifiant leurs déclatation auprès des services de la CNAS ou des contrats CPE. (Copies légalisées).
- listes des moyens matériels du soumissionnaire justifiés par des cartes grises, accompagnées obligatoirement par des attestations d'assurance pour le matériel doté également par des cartes grises, et un PV de constat élaboré par un Huissier de justice datant de l'année en cours pour la justification du matériels qui ne porte pas légalement des cartes grises .
- Attestation de dépôt des comptes sociaux pour personne morale visé par les services du CNRC de l'année 2012.
- Références professionnelles, exprimées par des attestations de bonne exécution des cinq (05) dernières années,(2008-2009-2010-2011-2012) délivrées par des services contractant , portant identification et montant de projet (copies légalisées).
- chiffre d'affaire moyen de l'entreprise des 03 dernières années -2010-2011-2012, visés par les services des impôts.

2-Offre financière:

- La lettre de soumission dûment remplie et signée.
- Le cahier des prescriptions Techniques dûment rempli et signé
- Bordereau des prix unitaires dûment rempli et signé.
- Devis quantitatif et estimatif dûment rempli et signé.

Les dites offres devront être déposées à l'adresse sus indiquée sous deux enveloppes cachetées l'une comportant l'**offre technique** et l'autre l'**offre financière** insérées dans une enveloppe extérieure cachetée et anonyme portant les références de l'appel d'offre avec la mention suivante , en citant le projet, objet de soumission .

A MONSEUR LE DIRECTEUR DE FORMATION PROFESSIONNELLE**De LA WILAYA DE MEDEA»****Cité Administrative 100 Bureaux Rue 08 Mars Médéa****« APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTRIENT N°..... /2013 »**

- Réalisation d'un bloc pédagogique à L'INSFP de Médéa
- Réalisation d'un bloc pédagogique au CFPA de Médéa

« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »

La date de dépôt des offres est fixée à Vingt Un (21) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP et dans deux quotidiens nationaux avant Douze (12h00) Heures.

L'ouverture des plis technique et financière intervient, en séance publique, à la date de dépôt des offres à 14 heures 00 Minutes au siège de la Direction de la Formation Professionnelle de la Wilaya de Médéa .

Les entreprises soumissionnaires sont cordialement invitées à y assister.

La durée de validité des offres est de Trois 03 mois + Vingt jours 21 durée de la préparation des offres soit Cent Onze 111 jours

CHAMPIONNAT DU MONDE DE KICK-BOXING (PRÉPARATION)

La sélection algérienne en stage à Alger du 26 au 29 novembre

La sélection algérienne de kick-boxing (garçons et filles) effectuera un stage du 26 au 29 novembre à l'Ecole nationale supérieure en sciences et technologie du sport de Dély-Ibrahim (Alger, ex-INFOS/STS), dans le cadre de sa préparation au championnat du monde, prévu du 30 novembre au 9 décembre 2013 en Turquie, a-t-on appris hier auprès de la Fédération algérienne de full-contact, kick-boxing et disciplines assimilées (PAFKBA).

A cette occasion, l'entraîneur national Louali Adlane et ses adjoints, Benniou Samir et Yahiaoui Abderezak, ont convoqué 12 jeunes athlètes dont deux filles de cinq wilayas pour peaufiner leur préparation avant cet événement majeur, a indiqué l'instance fédérale. Le départ de l'équipe nationale pour la Turquie est prévu le lendemain de la fin du stage, soit le 30 novembre.

Liste des athlètes convoqués :

Garçons : Hattab Hamza, Ourihane Younes, Ferhat Zakaria, Kermia Boudjemâa (Alger), Fellak Mustapha (Bouira), Berrahal Mohamed, Hemarid Ahmed (Mostaganem), Lahlou Abderrahmane, Benâouda Rami, Mammar Riâda (Tlemcen)

Filles : Bennani Bouchra (Tlemcen), Sellaoui Meriem (Alger).

Le 3^e rallye du Nord aura lieu en février

Le 3^e rallye du Nord, entre la Tunisie et les camps de réfugiés sahraouis à Tindouf (Sud-ouest algérien), aura lieu du 20 février au 2 mars 2014, a annoncé hier à Souk Ahras la présidente de l'association tunisienne Ifriquia, Seloua Bensbaa.

Mme Bensbaa a fait cette annonce au cours d'une rencontre tenue au siège du Croissant-Rouge algérien (CRA) en présence d'un représentant de la République arabe sahraouie démocratique et des présidents des sections du CRA des wilayas de Souk Ahras, de Ghardaïa, d'El Oued et Tébessa. Un itinéraire de 3.500 km sera parcouru par 50 véhicules tout-terrain participant à ce rallye-caravane qui acheminera également des aides humanitaires pour les enfants sahraouis ainsi que pour la restauration de la clinique pour handicapés de ces camps, a indiqué la présidente d'Ifriquia.

Ce rallye à caractère humanitaire ambitionne à sensibiliser aux souffrances endurées par le peuple sahraoui, a indiqué M. Mohamed-Laid Agouni, président de la section de Souk Ahras du CRA. Le représentant de la RASD, Mohamed-Lamine Salama, a salué cette initiative portée de principes humanitaires et de valeurs morales, lancée par l'association tunisienne «Ifriquia» avec le concours de la section de Souk Ahras du CRA.

En marge de la rencontre, une formation sur la gestion des catastrophes naturelles a été lancée au profit de 30 jeunes de la Sécurité nationale, de la Protection civile, de la conservation des forêts, de la direction travaux publics et de bénévoles. Une autre formation aux premiers secours a été également engagée à cette occasion au profit du personnel des 10 maisons cantonnières du secteur des travaux publics dans la wilaya.

ÉQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL/ MONDIAL 2014

Nadir Belhadj : «Je peux encore donner à la sélection»

Le défenseur algérien d'Al Sadd (div 1 qatarie de football), Nadir Belhadj, a réitéré hier son souhait de retrouver les rangs de l'équipe nationale de football, en vue de la Coupe du monde 2014 au Brésil (12 juin-13 juillet), une année et demie après avoir annoncé sa retraite internationale.

«Je suis à la disposition du coach national, Vahid Halilhodzic, et je suis toujours dans l'attente d'une éventuelle convocation de sa part. Je me sens en possession de toutes mes qualités, et je suis persuadé que je peux encore donner à la sélection», a indiqué Belhadj au site officiel d'Al Sadd.

L'Algérie a comploté mardi son billet pour le mondial brésilien, après sa victoire face au Burkina Faso (1-0), en match



retour des barrages qualificatifs au Mondial 2014. «L'équipe algérienne a prouvé encore fois sa suprématie, en se qualifiant pour la deuxième fois de rang pour la Coupe du monde. Il y a d'excellents joueurs qui sont animés d'une grande détermination pour représenter dignement l'Algérie au Brésil», a-t-il ajouté.

Nadir Belhadj (31 ans), avait annoncé en mai 2012 sa décision de mettre fin à son aventure avec les «Vertus», après avoir pris part à la Coupe d'Afrique des nations CAN 2010 en Angola, et au Mondial de la même année en Afrique du Sud. Lors d'une récente sortie à la presse algérienne, l'ancien latéral gauche de l'équipe nationale s'était dit «disposé» à revenir en sélection. Il avait rejoint Al Sadd en 2010 en provenance de Portsmouth FC (div 2 anglaise), pour un contrat qui court jusqu'en 2015.

LIGUE 1 FRANÇAISE DE FOOTBALL/ SC BASTIA

Boudebouz : «Mon objectif cette saison : marquer entre huit et dix buts»

Le milieu de terrain international algérien du SC Bastia (Ligue 1 française de football), Ryad Boudebouz, a affirmé hier que son objectif est de marquer «entre huit et dix buts», à l'occasion de sa première saison avec le club corse. «Mettre entre huit et dix buts, et faire entre dix et douze passes décisives, cela me ferait une très grosse saison», a affirmé Boudebouz au site spécialisé L'Equipe. Boudebouz avait rejoint Bastia durant l'intersaison, en provenance du FC Sochaux, pour un contrat de trois saisons. Après 13 journées de championnat, Boudebouz a inscrit deux buts et a offert trois passes décisives. «À Bastia, je sais que je peux progresser. Dans la vie, il faut faire des choix et les assumer comme un homme. Je suis satisfait de mes premiers mois. Je suis de mieux en mieux sur un plan personnel et le collectif tourne bien», a-t-il ajouté. Revenant sur son départ de Sochaux, Boudebouz (23 ans) souligne qu'il n'en voulait pas à ces anciens dirigeants. «Il me restait un an de contrat et Sochaux voulait récupérer de l'argent (1 million d'euros hors bonus). Je garderai toujours une image positive du club. Je n'en veux à personne. Le plus important, c'était que je retrouve du plaisir sur le terrain. Si je croise le président (Laurent Pernet), je lui serrerais la main. Il n'y a aucun problème», a-t-il indiqué. Boudebouz aura l'occasion ce samedi soir de croiser le fer, en déplacement, avec son club formateur, en match comptant pour la 14^e journée de la Ligue 1. «Vu notre début de saison, on peut chercher un peu plus haut. Aujourd'hui, on est dans la première partie de tableau (10^e), sans compter les trois points du match à Nantes (0-2, le 10 août) qui devraient tomber à un moment donné.



SELON LE SG DE LA CAF La CAN-2017 aura lieu en Libye

La Libye restera le pays hôte de la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017, a indiqué vendredi le secrétaire général de la Confédération africaine de football (CAF).

«Nous n'avons reçu aucune communication de l'Algérie sur le remplacement de la Libye et la position de la CAF n'a pas changé depuis que la Libye a été confirmée comme pays hôte du tournoi 2017», a déclaré Hicham El Amrani à la BBC. La Libye est en proie à l'instabilité politique et sociale depuis le soulèvement de 2011 qui a renversé le régime de Maamar El Gueddafi. La Libye devait accueillir l'édition 2013, mais la sécurité précaire au pays avait poussé la CAF à lui retirer l'organisation de cette édition qui s'est déroulée finalement en Afrique du Sud. «Cela ne signifie pas que la CAF n'est pas sensible à ce qui se passe en Libye ni que la CAF ne suit pas les derniers développements de la situation sur le terrains», a précisé le SG de l'instance africaine. «Le comité exécutif évaluera continuellement les choses afin d'assurer que le tournoi soit organisé de la meilleure façon possible. En l'état actuel des choses, la CAN aura lieu en Libye en 2017», a-t-il souligné.

CHAMPIONNAT NATIONAL FÉMININ (4^e JOURNÉE)

Résultats et classement

Résultats et classement à l'issue des rencontres de la 4^e journée du championnat national de football féminin, disputée hier :

FC Constantine - Affak Relizane	1 - 3
AS Sûreté nationale - AJ Canastel Oran	4 - 0
ASE Alger Centre - USF Béjaïa	(reporté)
AS Intissar Oran - JF Khroub	(non joué)
FC Béjaïa - AS Oran Centre	2 - 0
MO Khroub - COTS Tiaret	3 - 1

Classement

	Pts	J
1. AS Sûreté nationale	12	4
- Affak Relizane	12	4
3. FC Constantine	9	4
4. FC Béjaïa	7	4
5. ASE Alger Centre	6	3
- Intissar Oran	6	3
- JF Khroub	6	3
8. MO Khroub	4	4
9. USF Béjaïa	3	3
10. COTS Tiaret	0	4
- AS Oran Centre	0	4
- AJ Canastel Oran	0	4

COUPE D'ALGERIE (32^e ET 16^e DE FINALE)

Tirage au sort le 26 novembre à Alger

Le tirage au sort des 32^e et 16^e de finale de la coupe d'Algérie de football saison 2013-2014, est fixé au mardi 26 novembre au Sheraton d'Alger, a indiqué vendredi la Ligue de football professionnel (LFP).

Les matches des 32^e de finale se joueront les 6 et 7 décembre, tandis que les seizeièmes de finale auront lieu les 21 et 22 décembre 2013. L'USM Alger est détenteur de la coupe d'Algérie 2012-2013 grâce à sa victoire contre le MC Alger (1-0).

Les équipes qualifiées :

Ligue 1 : CR Bel Abbès, MC Saïda, A Bouâda , MSP Batna, USM Hadjout , CA Batna = 11

Division nationale amateurs : MO Constantine, JSM Skikda , WA Ramdane Djamel, AS Aïn M'lila, DRB Tadjenant, JSM Cheraga , IB Lakhdarria , NRB Touggourt, US Remchi, OM Arzew, JSM Tiaret, WR M'sila, NC Magra = 13

Inter régions : IB Mouzaïa, ORB Oued Fodda , NRB El Kala, JS Pont Blanc, IRB El Hadjar, Hydra AC, NT Souf, IRB Robah, JS Amir Abdelkader, SCM Oran, CRB Ben Badis, ES Bouakal, CRB Bougib, WM Tebessa, CRB Timimoun, CRB Adrar = 15

Régionale 1 : WB Metfah, ES Ben Aknoun, MB Bouïra, US Beni Douala, MC El Bayadh, CRB Djemaa, JS Guir, ES Tabalba = 8

Régionale 2 : O. Médéa, US Chaouia, AS Khroub, NA Hussein Dey, ASM Oran, Mokhtar = 1.



TEVEZ vend du maillot chez les Bianconeri

Serait-il déjà devenu, dans l'esprit des supporters turinois, le digne héritier d'Alessandro Del Piero ? Faut-il croire qu'ils ont toute confiance en l'Apache qui a hérité du 10 depuis le départ de l'international transalpin puisque dans les enseignes officielles de la Juventus Turin, c'est le maillot de Carlos Tevez qui se vend le plus cette saison.



Lucas : «Rester et marquer l'histoire du club»

Dans un long entretien accordé au Parisien, Lucas Moura s'est de nouveau exprimé sur son avenir sous le maillot parisien. Associé à un retour au Brésil ou encore à la Juventus dernièrement, Lucas Moura ne cesse de le répéter : il ne partira pas lors du mercato hivernal. À 21 ans, Lucas tarde à se montrer régulier et doit faire face à la concurrence importante sur le plan offensif. Une concurrence qui ne le fera, cependant, pas fuir.



MAN UTD : CARRICK PROLONGE

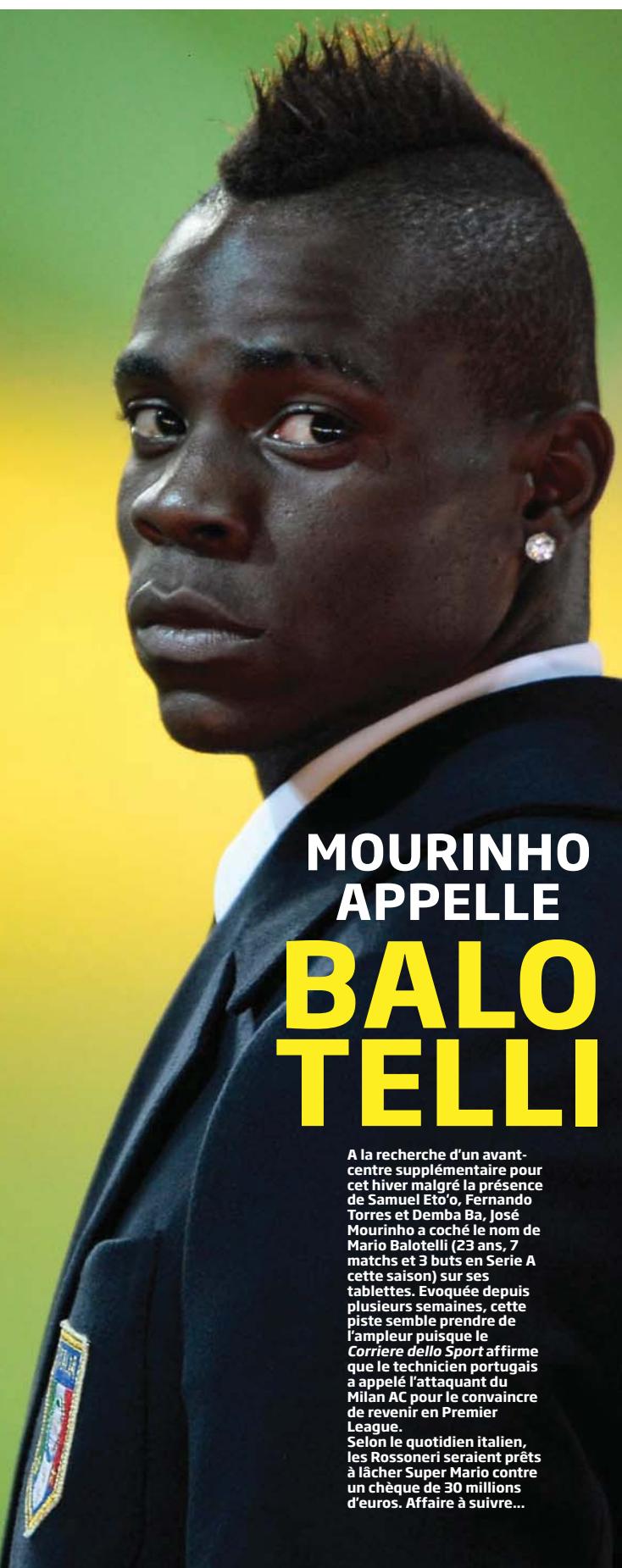


Le club de Manchester United a officialisé ce vendredi la prolongation de contrat de son milieu de terrain, Michael Carrick. Arrivé en 2006 chez les Red Devils en provenance de Tottenham, l'international anglais est l'un des cadres de son équipe désormais. Sur le site officiel du club mancunien, il a fait part de sa satisfaction : «C'est génial de prolonger mon contrat dans ce grand club. Je me fais vraiment plaisir sur le terrain. J'ai remporté de nombreux trophées ici, et je suis impatient d'en gagner bien d'autres encore à l'avenir.»



HENRY de retour à Arsenal

Éliminé prématûrement des play-offs de la Major League Soccer avec les New York Red Bulls, Thierry Henry prépare déjà la saison prochaine. L'attaquant français était ce vendredi matin au centre d'entraînement d'Arsenal pour se maintenir en forme. C'est la troisième année consécutive que l'international français retrouve les Gunners.



MOURINHO APPELLE **BALO TELLI**

A la recherche d'un avant-centre supplémentaire pour cet hiver malgré la présence de Samuel Eto'o, Fernando Torres et Demba Ba, José Mourinho a coché le nom de Mario Balotelli (23 ans, 7 matchs et 3 buts en Serie A cette saison) sur ses tablettes. Evoquée depuis plusieurs semaines, cette piste semble prendre de l'ampleur puisque le *Corriere dello Sport* affirme que le technicien portugais a appelé l'attaquant du Milan AC pour le convaincre de revenir en Premier League. Selon le quotidien italien, les Rossoneri seraient prêts à lâcher Super Mario contre un chèque de 30 millions d'euros. Affaire à suivre...

L'Algérie présente au Forum mondial sur les sciences au Brésil

L'Algérie prendra part au Forum mondial sur les sciences qui se tiendra du 24 au 27 novembre à Rio de Janeiro (Brésil), a indiqué hier un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN).

L'Algérie sera représentée à ce rendez-vous par les députés Asma Benkada et Mohamed Cherif Ould Hocine.

«La science au service du développement mondial durable» figure au centre des travaux de la rencontre qui verra l'examen de plusieurs questions d'ordre environnemental, social et économique relatives au développement durable.

100 000 mètres carrés de matière pour le plus grand drapeau du monde



L'initiateur de ce projet est bien connu: Yahia Belhadj-Méziane est un amoureux de l'Algérie et son amour s'est focalisé sur son drapeau

Pour le 60^e anniversaire du 1^{er} Novembre, il veut que ce drapeau soit une réalisation nationale de "la wilaya 1 à la 48" comme dit sa première coopératrice: Benlemmane Sofia qui représente la 49^e wilaya "des Algériens de l'étranger".

Cette ex-footballeuse, sportive est une supportrice de l'EN de football; elle était à Tchaker, mardi dernier pour voir les Verts gagner leur billet pour le Brésil : "Je suis avec eux depuis le 7^{er} arrondissement. J'anime des associations sociales. J'organise des manifestations qui permettent aux Algériens - et à toutes les personnes qui le veulent - comme le match du Rwanda. Je viens de Lyon, dans le 7^{er} arrondissement." Cette jeune femme de Sidi M'hamed est attachée commerciale. Elle possède un capital de relations qui lui permet de parler que le drapeau de 100 000 mètres carrés sera une réalité dans un an".

D'ailleurs, pour les Algériens de l'étranger, notre contribution est de confectionner le croissant et l'étoile. Pour vous dire que nous ne perdons pas la boussole en étant émigrés!"

"Nous allons contacter tout le monde,

en France, en Italie, en Angleterre, en Allemagne, partout où notre peuple se trouve pour l'associer à cette réalisation. Les Français ne sont pas exclus de cette action. Savez-vous que le drapeau confectionné à Lyon pendant la guerre de Libération l'a été par un Français toujours vivant ? Notre révolution a tellement apporté au monde, notre drapeau est le symbole de la liberté, de la fraternité entre tous les peuples. Pour nous, il n'y a que de grands peuples".

La représentante des Fennecs en Europe est enthousiaste: "Le projet de M. Belhadj-Méziane est génial ! Il est participatif, culturel, patriote et citoyen. Tout le monde est convié à la réussite du projet: les walises, les daïras, les APC, les citoyens, les associations, les entreprises, les citoyens. Le programme de validation du réalisé est affaire du directoire du Guinness qui sera invité à vérifier que tous les paramètres indiqués sur la fiche technique ci-contre sont bien effectués.

Je suis particulièrement heureuse de participer à cette action. Rendez-vous en 2014!"

Propos recueillis par O.Larbi

LIGUE 1 PROFESSIONNELLE (12^E JOURNÉE): Résultats partiels et classement



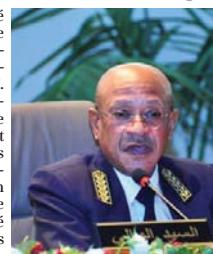
USM Alger - CR Belouizdad	2-0
JS Saoura-ASO Chlef	0-1
USM El Harrach-JS Kabylie	0-0
CRB Ain Fakroun-MC Oran	0-1
CS Constantine-JSM Béjaïa	1-1
CABB Arréridj-ES Sétif	1-1
MCE Eulma-RC Arbaâ	2-1
MO Béjaïa-MC Alger	1-0

Classement	Pts	J
1. JS Kabylie	22	12
-ES Sétif	22	12
-USM Alger	22	12
4. CS Constantine	21	12
5. ASO Chlef	20	12
6. RC Arbaâ	19	12
7. MC El-Eulma	17	12
-MC Alger	17	12
9. JS Saoura	15	12
-USM El-Harrach	15	12
-MC Oran	15	12
12. MO Béjaïa	14	12
-CR Belouizdad	14	12
14. CABB Arréridj	12	12
15. JSM Béjaïa	7	12
16. CRB Ain Fakroun	6	12

Le wali d'Alger souligne la nécessité d'accélérer le rythme de réalisation des projets de la baie d'Alger

Le wali d'Alger, M. Abdellah Zoukh a souligné hier à Alger la nécessité «d'accélérer» le rythme de réalisation des projets de la baie d'Alger (façade maritime), notamment «la Promenade de l'indépendance» en vue de la réception l'été prochain. M. Zoukh a appelé, lors d'une visite de travail et d'inspection au niveau des chantiers de la Promenade des Sablettes, qui s'inscrit dans le cadre du projet de la Promenade de l'indépendance et des chantiers de réhabilitation de Oued El-Harrach, les responsables à «accélérer la cadence de la réalisation en vue de permettre aux Algériens et aux Algériennes de passer leurs prochaines vacances d'été à proximité de la mer Méditerranée». Au niveau des chantiers de la Promenade des Sablettes, M. Zoukh a souligné la nécessité d'étendre la superficie des espaces verts et d'aménager de nouveaux espaces touristiques et sportifs, qui permettent aux citoyens de passer d'agréables moments au bord de la mer, estimant nécessaire la réalisation d'hôtels à proximité de ces espaces. Il a souligné la nécessité «de garantir la qualité lors de la réalisation de ces structures» afin d'assurer leur pérennité, précisant qu'il «aut réfléchir à l'édition de structures de loisirs de haut standing et pérennes». La wilaya est prête à augmenter les coûts de réalisation, à condition d'assurer un produit fini de bonne qualité, a-t-il dit.

Au niveau du chantier de la réhabilitation de l'oued El-Harrach, M. Zoukh a écouté les explications des responsables de ces projets, notamment sur le règlement du problème de la crue de l'oued et la pollution qu'elle cause. Toujours à propos de la réhabilitation de l'oued El-Harrach qui nécessite le relogement de près de 4000 habitants de constructions anarchiques jouxtant l'oued. M. Zoukh a affirmé que l'opération de relogement se fera dans le cadre des opérations de relogement prévues dans la wilaya et consi-



dées comme prioritaires, sans donner de date précise. Une enveloppe de 3,5 milliards de DA a été allouée par le département de l'équipement et de l'investissement au titre du budget de la wilaya d'Alger au projet de la baie d'Alger qui englobe la réhabilitation de l'oued El-Harrach. Le projet de la baie d'Alger s'inscrit dans le cadre du schéma directeur de réhabilitation de la ville d'Alger à l'horizon 2029 en vue de la transformer en «joyau de la Méditerranée». Ce schéma qui a bénéficié d'une enveloppe préliminaire de 202 milliards de dinars s'inscrit dans le cadre du plan d'aménagement d'Alger et répond pour la première fois à une approche globale à long terme qui vise une structuration progressive et durable de la ville d'Alger». Ce projet, devant être réceptionné en décembre 2015, verra d'autres réalisations dont la station d'El-Hamma. Le schéma directeur relatif à la stratégie de réhabilitation de la ville d'Alger (2010-2029) se repartit en quatre phases (chaque phase dure cinq ans). La première phase (2009-2014) vise la réhabilitation de la façade maritime d'Alger, à travers des opérations de réhabilitation du centre historique d'Alger dont La Casbah, la mise à niveau des équilibres écologiques, la concrétisation du plan d'éclairage moderne et l'extension du réseau du transport collectif urbain. Concernant la deuxième phase (2015-2019), elle concerne la réalisation d'un nouveau port, la poursuite des travaux d'aménagement de la baie d'Alger, la restitution des espaces fonciers du secteur industriel pour d'autres usages urbains. La troisième phase (2020-2024) sera consacrée à la poursuite de l'aménagement de la baie d'Alger. Quant à la dernière phase (2025-2029), elle vise à transformer Alger en une «ville métropolitaine» notamment à travers la finalisation des travaux d'aménagement de la baie d'Alger et l'extension de la ville vers l'est.

APS

Fiche technique

La superficie du futur plus grand drapeau au monde est de 100 000 mètres carrés: 500m x 200m, avec une possibilité d'extension pour que le record dure longtemps.

- Situé à la borne 742, à 142 km au sud du chef-lieu de wilaya: Ghardaïa sur la RN1, 1^{er} kilomètre de la daïra d'El Ménéa.

- Le drapeau sera imprimé sur un tissu robuste capable de subir les intempéries et les écarts importants de température entre le jour et la nuit

- Il sera «tissé» in situ, morceau par morceau au feu et à mesure de sa réception.

- Son emplacement sera signalé par un grand panneau publicitaire au bord de la RN1 et portera la liste des sponsors. «Un film sera réalisé sur les coulisses et l'avancement du projet jusqu'à sa livraison».

Le jour de l'inauguration, une montgolfière pour des baptêmes de l'air, des delta-planes seront livrés par un jeune entrepreneur algérien.

40 khaïmata seront installées (une par wilaya et pour les Algériens vivant à l'étranger); des produits de l'artisanat et de l'industrie locale seront exposés.

- Des courses de chevaux et de camelins seront des attractions très prisées. Toute la partie électrique sera fournie par les équipements sociaux et de petites éoliennes.

Une exposition à ciel ouvert «Le soleil au service de l'agriculture» est également prévue.

Le lancement de toute l'opération est fixé au cours du mois de décembre 2013 en réunissant tous les sponsors pour une conférence de presse.